

# ALES GROUPE

## SOMMAIRE

### COMPTES ANNUELS 2018

#### COMPTES CONSOLIDÉS

Rapport de gestion et Tableau des résultats	pages 5 à 15
Bilan, Compte de résultat et Tableau de flux consolidés	pages 17 à 20
Annexes aux comptes consolidés et liste des sociétés consolidées	pages 21 à 37
Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	pages 38 à 39

#### COMPTES SOCIAUX

Bilan et Compte de résultat sociaux	pages 41 à 42
Annexes aux comptes sociaux et Tableau des filiales	pages 43 à 57
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	pages 58 à 59
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	pages 61 à 65

#### RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

pages 67 à 69



# ALES GROUPE

## DIRECTOIRE A LA DATE DU 29 AVRIL 2019

Monsieur Raphaël YOUSRI

Président du Directoire

Monsieur Olivier BIANCHI

Directeur Général du Directoire

Monsieur Filippo MANUCCI

Membre du Directoire

## CONSEIL DE SURVEILLANCE A LA DATE DU 29 AVRIL 2019

Monsieur Romain ALES

Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Yahn ALES

Vice-Président du Conseil de surveillance

La S.A.S. AVILA

représentée par Monsieur Jean-Charles VITI

Madame Thérèse FOSSARD

Madame Patricia ALES

Madame Sylvie ALES

Monsieur Bernard LAGRANGE

Monsieur Serge MASSAT

## COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

COFACOM

M. Hubert TONDEUR

11, rue de Wattignies - 75012 Paris

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

M. Didier CARDON

19, rue Clément Marot - 75008 Paris



# COMPTES CONSOLIDÉS ALÈS GROUPE EXERCICE 2018

## Chiffres clés

en millions d'Euros	2018	2017	Evolution 2018/2017
<b>CA Total</b>	<b>208,3</b>	<b>231,8</b>	<b>- 10,1%*</b>
CA International	130,0	139,0	- 6,4%*
CA France	78,3	92,9	- 15,7%
Résultat opérationnel courant	- 6,3	- 0,5	NS
Résultat opérationnel	- 8,9	- 7,5	18,4%
<b>Résultat net Part du Groupe</b>	<b>- 15,4</b>	<b>- 15,4</b>	<b>0%</b>
Ratio d'endettement	119%	53,1%	
Effectif moyen / nombre de collaborateurs	1094	1168	- 6,3%

\* A taux de change courant

## RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE DIRECTOIRE COMPTES CONSOLIDÉS ET COMPTES INDIVIDUELS DE L'EXERCICE 2018

### SOMMAIRE

- |   |   |
|---|---|
| 1) Lancements par marques                       | 14) Délais de paiement                      |
| 2) Faits marquants de l'exercice                | 15) Dilution potentielle                    |
| 3) Activité                                     | 16) Plan de souscription                    |
| 4) Comptes Consolidés                           | 17) Attribution gratuite d'actions          |
| 5) Chiffres clés des sociétés du Groupe         | 18) Capital                                 |
| 6) Investissements                              | 19) Actionnariat salarié                    |
| 7) Facteurs de risque                           | 20) Opérations réalisées par les dirigeants |
| 8) Ressources Humaines                          | 21) Dépenses non déductibles                |
| 9) Recherche et développement                   | 22) Affectation du résultat                 |
| 10) Déclaration de performance extra-financière | 23) Franchissement de seuil                 |
| 11) Evènements postérieurs à la clôture         | 24) Auto-contrôle                           |
| 12) Perspectives                                | 25) Régulation de cours                     |
| 13) Comptes sociaux                             | 26) Jetons de présence                      |

Le groupe clôt son exercice 2018 avec un chiffre d'affaires consolidé de 208,3 millions d'euros, en repli de 10,1%, à taux courant, après un exercice 2017 lui-même en repli de 3,2%.

L'effet de change pénalise le chiffre d'affaires de 2,9 millions d'euros ainsi à taux constant le repli est de 8,9%

Au premier semestre 2018 la tendance globale faisait ressortir une baisse des ventes de 10,4% essentiellement due à des difficultés rencontrées sur le marché français notamment du fait des commandes non servies pour rupture. Ce repli s'est ralenti au second semestre et ce malgré la cession des parfums Caron au mois d'octobre 2018. Compte tenu de la situation du groupe sur l'exercice et des réorganisations en cours il avait été par ailleurs prévu de diminuer significativement le nombre de lancements de nouveaux produits en 2018.

## 1 - PRINCIPAUX LANCEMENTS DE L'ANNEE 2018 PAR MARQUE :

- Chez PHYTO :

SOIN PHYTO RE 30 traitement anti cheveux blancs

PHYTOCOLOR coloration nouvelle génération enrichie aux pigments végétaux

PHYTOCOLOR soins pour cheveux colorés ou méchés : shampooing , masque , soins activateurs de brillance

- Chez LIERAC

SUPRA RADIANCE, ligne de cinq soins anti âge detox.

LUMIOLOGIE, SÉBOLOGIE, ROSILOGIE, introduction dans ces trois gammes de doubles concentrés jour/nuit.

LA CURE PRÉMIUM soin anti âge texture encapsulée

- Chez DUCASTEL

SUBTIL /COLOR LAB, sept nouvelles couleurs doses fluorescentes sous lumière noire

SUBTIL TONE HD sept nouvelles tonalités métalliques

- La nouvelle ligne dermocosmétique JOWAE :

Ligne de trois masques : repulpant, purifiant, clarifiant.

Sérum nuit concentré jeunesse detox

Concentré jeunesse antitache

## 2 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2018 a été marquée par plusieurs évènements :

### Situation financière et plan de transformation

Depuis fin 2017 et dans un environnement de marché complexe, le Groupe Alès a initié un important plan de transformation. Ce plan s'articule autour du repositionnement et du renforcement des forces commerciales de ses marques phares Phyto et Lierac d'une part et d'une optimisation de la structure de coûts d'autre part. Dans ce contexte, le groupe a mené à bien plusieurs initiatives, depuis le début de l'année, dont la réorganisation de sa direction opérationnelle et commerciale en France et au niveau groupe.

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe ne disposait toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros au 31/12/2018).

Le Directoire a aussi décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance, de prendre une série de mesures ayant pour objectif de redresser les performances économiques du Groupe. Ainsi, un plan de transformation a été lancé. Il inclut notamment le transfert d'une partie de l'activité de la filiale américaine à un distributeur, la renégociation des conditions de collaboration avec le prestataire de la filiale turque, le déploiement de la nouvelle marque Jowae sur l'ensemble des marchés du Groupe ainsi que des investissements ciblés permettant d'améliorer à brève échéance les performances des sites industriels.

### Ressources humaines

Ce plan de transformation donne lieu également à la mise en œuvre d'accords négociés avec les partenaires sociaux de l'UES regroupant les sociétés Alès Groupe, Alès Groupe Industrie, Laboratoires Lierac, Laboratoires Phytosolba, Alès Groupe France, Parfums Caron, Caster. Ces accords se sont conclus par une procédure de rupture conventionnelle collective dite RCC entraînant le départ de 64 collaborateurs, principalement au cours du 2ème semestre, et une procédure de départs volontaires à la retraite (pour 2 collaborateurs) et de congé de fin de carrière (pour 7 collaborateurs), la charge indemnitaire supportée au titre de ces accords s'est élevée à 10 614 821 euros.

### Cession d'actif

De même Alès Groupe a cédé en octobre 2018 sa filiale Parfums Caron à Cattleya, après information-consultation des instances représentatives du personnel d'Alès Groupe et information préalable des salariés de Parfums Caron. La cession annoncée été réalisée pour un montant total de 29,9 millions d'euros (cession des titres et du comptes courant). Cette cession s'inscrit dans le cadre du plan de transformation et de recentrage d'Alès Groupe sur son cœur de métier, la cosmétique et les produits capillaires.

### Management

Le conseil de surveillance du 5 février 2018 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de sa fonction de Président et a nommé Romain Alès Président du Conseil de Surveillance.

- De la démission de Monsieur Romain Alès de sa fonction de Vice-président et a nommé Patrick Alès Vice-Président du Conseil de Surveillance.

et a nommé au sein du Directoire Monsieur Filippo Manucci à effet du même jour.

Le conseil de surveillance du 12 juillet 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur David Godard.

Le conseil de surveillance du 18 septembre 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur Marc Jérémie.

### Activité

La filiale de distribution créée au Maroc pour remplacer un distributeur local, a débuté son activité commerciale à compter d'avril 2018. Il n'y a pas eu d'autres évènements significatifs au cours de l'exercice 2018 susceptibles d'influer sur la présentation des comptes.

### 3 - ACTIVITÉ

#### Activité par métier

En 2018, les trois métiers du groupe se sont répartis ainsi :

• capillaire : 51,0% • soins cosmétiques : 46,5% • parfums : 2,5%

Les évolutions de chacune des activités sont les suivantes : capillaire : -10,1%, soins cosmétiques : - 8,7% et parfums : -30,1%.

#### Activité par zone géographique

Le chiffre d'affaires international s'élève à 130 millions d'euros et représente près de 62,4% du chiffre d'affaires consolidé du groupe, alors que le chiffre d'affaires France, avec 78,3 millions d'euros, représente 37,6% du chiffre d'affaires consolidé.

En termes d'évolution par secteur d'activité, la France est en repli de 15,7% particulièrement affectée par une situation commerciale dégradée tant pour la société que pour le circuit de distribution en général et ce dans une situation concurrentielle exacerbée sur le circuit de distribution de la pharmacie/parapharmacie pour les produits cosmétiques.

Le secteur d'activité international dans son ensemble est en repli de 6,4% à taux courants et 4,4% à taux constants.

Les filiales de distribution étrangères du groupe clôturent à 109,2 millions d'euros soit -2,1% à taux courants (+ 0,5% à taux constants).

Les ventes vers les distributeurs sont en repli à -24,2% avec un chiffre d'affaires de 20,8 millions d'euros.

La répartition géographique de l'activité internationale (base 100 = 130 millions d'euros) est la suivante :

Europe continentale	81,2%
Amériques	9,6%
Asie	4,4%
Afrique, Proche et Moyen-Orient	4,8%

Le tableau ci-après (cf 4.5.1 de l'annexe consolidée) présente le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel selon les critères d'organisation de l'activité du groupe au 31 décembre 2018 :

En millions d'euros	Chiffre d'affaires	%	Résultat opérationnel
France	78,3	37,6	- 6,5
Grand export	20,8	10,0	0,6
Fil. Europe	87,6	42,1	2,5
Fil. Amérique	11,0	5,3	- 0,3
Fil. Asie	3,5	1,7	- 5,3
Fil. Moyen Orient	7,1	3,4	- 1,5
<b>Non affecté</b>	-	-	<b>1,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>208,3</b>	<b>100</b>	<b>- 8,9</b>

#### Activité des filiales commerciales françaises

PHYTOSOLBA réalise un chiffre d'affaires de 34,5 millions d'euros qui demeure stable par rapport à celui réalisé en 2017.

LIERAC réalise un chiffre d'affaires de 45,8 millions d'euros contre 48 millions d'euros en 2017. Ce chiffre enregistre les difficultés rencontrées par la marque en particulier en France et en Allemagne.

CARON réalise un chiffre d'affaires de 5,2 millions d'euros sur la période courant jusqu'à la cession de la société en octobre 2018. L'information préalable début septembre de l'ouverture de négociations exclusives en vue d'une cession a entraîné un fort ralentissement des ventes à l'export, les distributeurs attendant de connaître les intentions du nouvel acquéreur.

JOWAE pour son premier exercice complet sur l'ensemble des marchés du groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 millions d'euros contre 1,5 million d'euros en 2017.

DUCASTEL avec un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'euros contre 24,3 millions en 2017 d'euros subit les difficultés rencontrées par le marché de la coiffure en France.

ALES GROUPE FRANCE, qui distribue les marques PHYTO, LIERAC et JOWAE en France, a réalisé un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros contre 47,5 millions d'euros en 2017. Ce chiffre corrobore les difficultés commerciales rencontrées sur l'exercice.

FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE a réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires de 1,2 million d'euros contre 1,3 million en 2017.

DISTRICOIFF a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 14,3 millions d'euros contre 15,3 millions d'euros en 2017, ce recul s'explique par un certain nombre d'éléments notamment la fermeture d'un magasin à Reims et des sites internet avec le changement d'ERP, enfin plus généralement un marché tendu.

BOY DIFFUSION a réalisé un chiffre d'affaires de 14,6 millions d'euros en très légère baisse par rapport à 2017.

ALES GROUPE DISTRIBUTION la structure de management de l'activité grossiste en coiffure a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 millions d'euros.

## Activité des filiales commerciales étrangères

Les filiales de distribution du groupe représentent 52,4% du chiffre d'affaires consolidé du groupe et 84% du chiffre d'affaires international.

- La filiale américaine, avec un chiffre d'affaires de 6,8 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2017, prend en compte le transfert d'une partie de son activité à un distributeur en coiffure.
- La filiale canadienne réalise un chiffre d'affaires de 4,2 millions d'euros contre 4 millions d'euros en 2017.
- La filiale belge réalise un chiffre d'affaires de 6,1 millions d'euros contre 6,5 millions d'euros en 2017 notamment du fait de ruptures subies sur l'exercice.
- La filiale allemande, enregistre un chiffre d'affaires de 8,2 millions d'euros contre 9,9 millions d'euros en 2017.
- La filiale italienne, avec un chiffre d'affaires de 44,4 millions d'euros contre 46,6 millions d'euros en 2017 est en repli notamment du fait de la baisse des investissements marketing. Elle demeure néanmoins la première filiale étrangère du groupe.
- La filiale espagnole, porte son chiffre d'affaires à 13,5 millions d'euros contre 12,2 millions d'euros en 2017.
- La filiale polonaise, avec un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros, est en progression de 13%.
- La filiale portugaise, avec un chiffre d'affaires de 5,2 millions d'euros, enregistre un léger repli de 3%.
- La filiale grecque a réalisé un chiffre d'affaires de 6,2 millions d'euros en progression de 10%.
- La filiale de Hong Kong, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 million d'euros contre 1,3 million d'euros en 2017.
- La filiale ALES GROUPE ASIA, qui vend les produits des marques PHYTO et LIERAC aux distributeurs de la zone Asie, a réalisé un chiffre d'affaires 3,2 millions d'euros contre 2,5 millions en 2017.
- La filiale turque enregistre un chiffre d'affaires de 5,9 millions d'euros contre 5,6 millions d'euros en 2017.
- La filiale brésilienne a réalisé un chiffre d'affaires de 0,3 million d'euros.
- La filiale de Singapour pour son premier exercice complet d'activité a réalisé un chiffre d'affaires de 1,9 million d'euros.
- La filiale marocaine pour son premier exercice dont l'activité commerciale n'a débuté que fin avril a réalisé un chiffre d'affaires de 0,9 millions d'euros

## Distribution à l'export

Le chiffre d'affaires « Grand Export », c'est à dire vers des distributeurs indépendants, avec 20,8 millions d'euros enregistre un repli de 24,2%. En effet, la reprise d'activité de distribution au Maroc en 2018 par une filiale du groupe, l'arrêt des ventes vers l'Iran dans le contexte des sanctions internationales, leur recul significatif en Russie et enfin la cession de la société Parfums Caron en octobre se sont cumulés sur l'exercice en pénalisant significativement ce secteur d'activité.

## 4 - COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes clos au 31 décembre 2018 sont présentés conformément aux normes IFRS.

Les méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Le groupe a procédé à l'évaluation de l'impact des normes IFRS applicables à compter du 01/01/2018, à savoir les normes IFRS 9, IFRS 15 et à la norme IFRS 16 applicable à compter du 01/01/2019.

Après examen, les normes IFRS 15 et IFRS 9 n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Des analyses sur le portefeuille de contrats de locations en cours à la clôture de l'exercice 2018 ont été mises en œuvre afin d'évaluer les impacts de la norme IFRS 16 relative à la comptabilisation des contrats de location. Le groupe a retenu la méthode rétrospective simplifiée avec comptabilisation d'un droit d'utilisation égal au montant de la dette de loyers. Les impacts estimés de cette nouvelle norme sont présentés dans la note 3.1 de l'annexe des comptes consolidés.

La liste des sociétés composant le groupe et le pourcentage de détention figure dans l'annexe des comptes consolidés et dans le tableau des filiales dans l'annexe des comptes individuels.

**Comparabilité des comptes :** (cf. annexes note 3.3)

Il n'y a pas eu de changements de méthode ou de présentation sur l'exercice 2018 ayant un effet significatif sur les comptes consolidés.

## Compte de résultat consolidé

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Alès Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 208,3 M€ sur l'exercice 2018, en repli de 10,1% à taux de change courants par rapport à l'exercice précédent (-8,9% à taux de change constants).

L'activité a été marquée par les difficultés rencontrées en France, dans un environnement de restructuration importante des activités, qui ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 15,7% à 78,3 M€.

L'activité internationale, quant à elle, diminue de 6,4% à taux de change courants (4,4% à taux de change constants) avec un chiffre d'affaires de 130,0 M€ résultant, notamment, des sanctions internationales qui ont pesé significativement sur les performances des marques en Iran et en Russie.

Enfin, la performance du Groupe a été impactée par la cession des Parfums Caron en octobre 2018.

### RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant s'établit à -6,3 M€, principalement en raison du recul de la marge brute (-12,6%). Celle-ci a été affectée simultanément par la baisse du chiffre d'affaires et l'évolution du mix produits. La réduction des frais marketing et des frais commerciaux résulte de la réorganisation des forces de ventes et du nombre plus limité de lancements de produits par rapport à 2017. Enfin, la baisse des frais généraux et administratifs s'explique par une réduction de structure liée à la RCC et à la fermeture de certaines filiales à l'international.

### RESULTAT NET

Le solde des autres produits et charges non récurrents s'établit à -2,6 M€, intégrant notamment la plus-value liée à la cession des Parfums Caron (+19,5 M€) ainsi que les coûts de fermetures et de restructurations (-24,1 M€). Le résultat financier du Groupe s'élève, quant à lui, à -5,5 M€ contre -4,8 M€ en 2017. L'impôt sur les résultats passe de -3,1 M€ en 2017 à -1,0 M€ en 2018.

Le résultat net s'établit à -15,4 M€, stable par rapport à celui de l'exercice précédent.



## Bilan consolidé

La structure du bilan consolidé appelle les remarques suivantes :

Au passif : Les capitaux propres part du groupe s'élevaient à 51,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les dettes financières s'élevaient à 94,8 millions d'euros en 2018 contre 98,1 millions d'euros en 2017. Elles intègrent notamment les emprunts obligataires Euro PP de 60 millions d'euros levés en février 2016 ainsi que les tirages en cours des contrats RCF, soit 14 millions d'euros qui ont été inscrits sur la ligne Emprunts et Dettes financières – Part à moins d'un an.

Le passif consolidé s'élevait à 221,2 millions d'euros.

A l'actif : Les stocks sont en augmentation à 49,9 millions d'euros contre 41,9 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'encours client s'élevait à 31,4 millions d'euros et demeure stable. La trésorerie du Groupe, qui comprend le produit de cession des Parfums Caron, s'élevait à 34,0 M€ à fin 2018 contre 62,6 millions au 31 décembre 2017.

## Endettement consolidé

Compte tenu de ces éléments, l'endettement financier net augmente de 25,4 M€ pour atteindre 60,9 M€ portant ainsi le gearing à 119%.

## 5 - CHIFFRES CLEFS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Les comptes des filiales du groupe sont disponibles sur demande

En Euros	Chiffre d'Affaires	Résultat net
<b>SOCIÉTÉS DE GESTION - FRANCE</b>		
CASTER*	1 604 123	532 577
PHYTALÈS	983 000	446 179
<b>SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - FRANCE</b>		
PHYTOSOLBA	34 506 399	-5 517 304
LIERAC	45 841 721	1 163 054
DUCASTEL	21 529 672	-557 010
ALÈS GROUPE FRANCE	36 951 620	-2 141 138
ALÈS GROUPE INDUSTRIE	58 771 704	-6 226 206
FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE BEAUTÉ	1 182 847	-712 863
DISTRI' COIFF	14 252 682	-423 058
BOY DIFFUSION	14 579 270	-400 460
ALÈS GROUPE DISTRIBUTION	2 321 933	233 509
JOWAE	7 222 292	-1 676 562
<b>SOCIÉTÉS D'EXPLOITATION - ÉTRANGER</b>		
ALÈS GROUP INC USA	6 851 473	-1 214 789
ALÈS GROUPE CANADA	4 208 952	27 587
ALÈS GROUPE COSMETIC Deutschland	8 268 315	-98 888
ALÈS GROUPE ITALIA	44 519 859	447 594
ALÈS GROUPE BENELUX	6 115 059	9 862
ALÈS GROUPE UK	0	-157 084
ALÈS GROUPE ESPANA	13 550 665	271 143
ALÈS GROUPE POLSKA	3 966 474	93 061
ALES GROUPE SUISSE	0	-32 027
ALES GROUPE PORTUGAL	5 182 103	-66 260
ALES GROUPE HELLAS	6 212 976	-34 497
ALES GROUPE ASIA	3 160 510	-861 597
ALES GROUPE HONG KONG	1 563 859	-705 503
ALES GROUPE SINGAPOR	1 933 388	-756 220
ALES GROUPE ISTANBUL	5 940 780	123 769
ALES GROUP BRASIL	260 086	-577 356
ALES GROUP MAROC	869 512	5 032

\*Produits d'exploitation

## 6 - INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements en 2018 s'élevait à 4,3 millions d'euros contre 7,2 millions d'euros en 2017.

Les principaux investissements de l'exercice 2018 concernent l'aménagement et l'équipement des sites industriels, l'aménagement de locaux commerciaux et des investissements en points de vente

## 7 - FACTEURS DE RISQUES

### Risque géographique distributeurs

L'exposition du groupe à l'activité de zones sensibles reste limitée car les ventes aux distributeurs locaux sont facturées en euros ; ainsi en 2018 pour la Russie leur montant cumulé s'est élevé à 2,2 millions d'euros, pour l'Ukraine à 1 million d'euros et pour l'Iran à 0,6 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2017.

### Risque de liquidité et risques financiers

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 AVRIL 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe ne disposait toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros au 31/12/2018).

La répartition par échéance des dettes à plus d'un an, ainsi que les précisions complémentaires relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières figurent en note 4.2.2 de l'annexe des comptes consolidés

## Risque de taux

Les notes 4.2.2 de l'annexe des comptes consolidés et 6.10 des comptes individuels détaillent le risque de taux et les instruments de couverture correspondant.

Au 31 décembre 2018, il n'existe aucune opération de couverture de taux sur les emprunts et lignes de crédit en cours.

## Risque de change

Dans le cadre de la gestion de son exposition au risque de change, le groupe a mis en place des couvertures, telles les ventes à terme de devises pour les facturations des filiales étrangères hors zone euro dès lors qu'ils représentent un risque jugé significatif. La note 4.1.12 de l'annexe des comptes consolidés détaille le risque de change et les instruments de couverture correspondant.

Les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale, à l'exception de la filiale Ales Group Asia qui facture en devise locale, en USD, en SGD et en Euros.

Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31 décembre 2018 sont les suivants (en milliers de devises) : **montants en milliers de devise**

	Montants	Devise
USA	8 095	USD
Allemagne	8 268	Euro
Italie	44 520	Euro
Belgique	6 115	Euro
Angleterre	0	GBP
Canada	6 440	CAD
Espagne	13 551	Euro
Pologne	16 899	PLN
Suisse	0	CHF
Grèce	6 213	Euro

	Montants	Devise
Portugal	5 182	Euro
Turquie	33 854	TRY
Brésil	1 121	BRL
Maroc	9 639	MAD
Hong Kong	14 481	HKD
Singapour	3 080	SGD
ALES ASIA	1 032	Euro
ALES ASIA	1 442	USD
ALES ASIA	611	SGD
ALES ASIA	6 673	HKD

## Risque juridique

Il n'existe pas de litige non provisionné représentant individuellement un risque significatif pour le groupe.

Compte tenu de la nature des activités (conception, fabrication et vente de produits cosmétiques), la politique du groupe est la suivante en termes d'assurance pour ses principaux risques :

### Protection et garantie du risque industriel

- politique de prévention avec des visites régulières de nos sites en présence d'experts (courtiers de compagnie d'assurance) ;
- définition des risques majeurs (incendie, inondation) et adaptation des moyens de prévention et d'intervention ;
- souscription d'une police d'assurance « tout risque sauf » concernant les locaux, le matériel, les stocks ;

### Garantie du fait des produits :

- une assurance « RC après livraison » couvre les risques représentés par les éventuels sinistres causés aux tiers (consommateurs) du fait de l'emploi des produits, si ces derniers étaient défectueux ou dangereux (normalement le service qualité doit éviter cette situation).

### Perte d'exploitation :

- Après analyse, malgré la polyvalence des différents sites industriels, la faculté de sous-traitance auprès de tiers et les mesures de prévention ou d'intervention, il a été considéré que les engagements du groupe devaient pouvoir être tenus même en cas de sinistre partiel susceptible d'affecter durablement l'exploitation de groupe, dans ce contexte une police perte d'exploitation a été souscrite.

### Responsabilité civile exploitation :

Dans cette garantie sont réunis les dommages causés au tiers, l'atteinte à l'environnement, la faute inexcusable de l'employeur

### Autres garanties :

Par ailleurs le groupe a souscrit des police visant le risque Cyber, la fraude, et la responsabilité civile des mandataires sociaux .

## 8 - RESSOURCES HUMAINES

L'effectif salarié moyen du groupe est passé de 1 168 collaborateurs en 2017 à 1 094 collaborateurs en 2018.

La note 4.5.2 présente la répartition des effectifs par catégorie.

L'effectif de la France s'élève à 692 collaborateurs.

La durée du temps de travail est en France de 35 heures effectives. Les heures supplémentaires sont rémunérées selon les dispositions légales et conventionnelles. Pour le secteur industriel, le temps de travail est annualisé sur la base de 1 600 heures.

Les filiales internationales, fortes de 402 collaborateurs, sont des structures exclusivement commerciales.

Aucune sous-traitance n'est effectuée dans des pays sensibles au regard des dispositions du Bureau International du Travail.

Ce plan de transformation donne lieu également à la mise en œuvre d'accords négociés avec les partenaires sociaux de l'UES regroupant les sociétés Alès Groupe, Alès Groupe Industrie, Laboratoires Lierac, Laboratoires Phytosolba, Alès Groupe France, Parfums Caron, Caster. Ces accords se sont conclus par une procédure de rupture conventionnelle collective dite RCC entraînant le départ de 64 collaborateurs, principalement au cours du 2ème semestre, et une procédure de départs volontaires à la retraite (pour 2 collaborateurs) et de congé de fin de carrière (pour 7 collaborateurs), la charge indemnitaire supportée au titre de ces accords s'est élevée à 10 614 821 euros.

## 9 - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le montant des dépenses de recherche et développement pouvant être allouées au Crédit Impôt Recherche s'est élevé à 1,5 millions d'euros en 2018 contre 1,7 millions d'euros en 2017.

Il concerne la recherche appliquée, l'analyse, la mise au point des nouveaux principes actifs, la mise en œuvre d'un procédé original d'extraction de plantes pour obtenir des extraits utilisés dans nos productions, la création d'une unité de recherche sur les plantes et leurs applications dans nos productions, les études cliniques, ainsi que les frais de développement de produits.

L'activité recherche et développement est assurée par plusieurs équipes totalisant une trentaine de collaborateurs, dont les deux tiers sont affectés aux laboratoires.

Le groupe dispose de 9 brevets obtenus en France ou l'étranger, ces derniers sont protégés pendant 20 ans à compter de leur date de dépôt et 2 brevets publiés mais non encore enregistrés

## 10 - DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Le groupe, compte tenu des réorganisations intervenues en cours d'exercice et des difficultés techniques subies, n'a pas été en mesure de produire de façon fiable les indicateurs de performance extra financière requis au niveau consolidé.

## 11 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2018.

Dans ce contexte, des négociations ont continué avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe ne dispose toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros).

Si un accord n'était pas trouvé avec les partenaires obligataires et bancaires concernés ou si la période de suspension du droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours n'était pas prorogée au-delà du 30 avril 2019, les partenaires obligataires et bancaires auraient la faculté de déclarer l'exigibilité anticipée de la dette obligataire et/ou bancaire et il pourrait en résulter un risque significatif sur la continuité de l'exploitation de la société et du Groupe induit par l'impossibilité de faire face au passif devenu exigible avec l'actif disponible.

Alès Groupe après avoir engagé, avec l'assistance d'un conseil financier, des discussions non-exclusives avec plusieurs investisseurs en vue d'un éventuel adossement a annoncé le 27 mars 2019 avoir trouvé un accord de principe avec ses créanciers obligataires et bancaires ainsi qu'avec un investisseur en vue d'une prise de participation minoritaire qui permettrait notamment l'accompagnement financier du plan de transformation initié par la société.

Par ailleurs, le conseil de surveillance du 28 mars 2019 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de son mandat de membre du Conseil de Surveillance et par la même de sa fonction de Vice-Président.
- A nommé Monsieur Yahn ALES à la fonction de Vice-Président.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2018

## 12 - PERSPECTIVES

En 2019, le Groupe entend poursuivre son plan de transformation articulé autour de la réorganisation de ses équipes en France, et du repositionnement de sa marque phare Lierac, qui devrait porter ses fruits d'ici la fin de l'année. Le Groupe souhaite également accélérer le développement de la marque Jowaé auprès des distributeurs à l'international et mettre en avant la marque Phyto à l'occasion de son cinquantenaire.

Le Groupe a par ailleurs annoncé le 27 mars 2019 qu'un accord de principe a été trouvé avec ses partenaires bancaires et obligataires ainsi qu'avec un investisseur en vue d'une prise de participation minoritaire.

## 13 - COMPTES SOCIAUX ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

ALÈS GROUPE a eu une activité de prestations de services pour les sociétés françaises du groupe et a facturé 23 248 404 euros au titre de cette activité. Avec 13 426 772 euros de salaires et traitements, 6 097 211 euros de charges sociales et 16 935 175 euros d'autres charges externes, le résultat d'exploitation ressort à - 13 405 626 euros en 2018, il s'élevait à - 1 732 826 euros en 2017.

Le résultat financier de l'exercice est négatif à -15 755 546 euros contre un résultat financier négatif de -3 112 693 euros fin 2017. Ce résultat financier au 31 décembre 2018 tient compte pour 1 680 595 euros des dividendes reçus des filiales, 595 306 euros de reprises de provisions, 15 104 033 euros de dotations aux provisions et dépréciations ainsi que de 3 474 761 euros d'intérêts et charges assimilées, le solde positif des produits et charges de change s'élève à 202 612 euros.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est positif avec 18 606 919 euros contre une charge de 241 279 euros en 2017.

Le produit d'impôt sur les bénéficiaires s'élève à 1 789 551 euros.

En conséquence au 31 décembre 2018, le résultat net de la société fait apparaître une perte de 8 764 702 euros après une perte de 3 270 273 euros au 31 décembre de l'exercice antérieur.

Au bilan de la société, l'actif passe de 176 075 991 euros au 31 décembre 2017 à 168 324 214 euros au 31 décembre 2018 en partie du fait de la diminution du poste « autres participations » qui s'élève à 71 224 850 euros contre 85 832 835 euros fin 2017, les créances progressent en passant de 58 750 767 fin 2017 euros à 70 310 880 euros fin 2018, les disponibilités étant en recul pour s'établir à 24 740 536 euros.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 56 821 744 euros. Les dettes financières sont en augmentation et se montent à 103 410 066 euros contre 101 628 312 euros fin 2017.

## 14 - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises par la société Ales Groupe non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.  
(Tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D. 441 I.-1° du code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	306					76
Montant total des factures concernées TTC	2 522 654	735 785	71 866	222	13 928	821 801
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	12,04%	3,51%	0,34%	0,00%	0,07%	3,92%
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice						

Article D. 441 I.-2° du code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	44					1
Montant total des factures concernées TTC	3 694 220	0	0	0	22 115	22 115
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice	14,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,09%	0,09%

## 15 - DILUTION POTENTIELLE AU 31 DECEMBRE 2018

L'Assemblée Générale du 26 juin 2018 a autorisé le Directoire à émettre tout titre de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite d'un montant nominal de quinze millions d'euros ; cette autorisation qui n'a pas été mise en œuvre expirera le 26 août 2020. Au 31 décembre 2018 il n'existe pas de valeur mobilière donnant accès au capital.

## 16 - PLAN DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Il n'existe pas de plan de souscription d'actions ni d'achat d'actions.

## 17 - ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS

Une résolution a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2016 visant à autoriser le Directoire, après autorisation préalable du Conseil de Surveillance, à procéder à une ou plusieurs attributions gratuites d'actions dans la limite globale de 3% du capital social de la société (à la date de décision de l'attribution) au profit de membres du personnel (salariés ou mandataires sociaux) du Groupe. La validité de cette autorisation est fixée à trente-huit mois. Le Directoire informera chaque année l'Assemblée Générale des attributions ainsi réalisées. Aucune attribution n'a été effectuée au cours de l'exercice 2018.

## 18 - CAPITAL

Le capital de la société s'élève au 31/12/18 à la somme de 29 044 208 euros divisé en 14 522 104 actions de 2 euros de valeur nominale.

## 19 - ACTIONNARIAT SALARIÉ

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est indiqué que les salariés de la société détenaient 0,3% du capital de la Société au 31 décembre 2018.

## 20 - OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Aucune opération n'a été déclarée à la société et à l'AMF par des dirigeants, des hauts cadres non-dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés au cours de l'exercice 2018.

## 21 - APPROBATION DE CERTAINES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES

Au titre des charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, il a été réintégré dans le résultat imposable de l'exercice écoulé une somme de 49 643 euros correspondant à des amortissements excédentaires et ne donnant lieu à aucun impôt, le résultat fiscal de la Société étant déficitaire.

## 22 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à la somme de 8.764.702 Euros, en totalité au compte « report à nouveau ». Le compte « report à nouveau » se trouvera ainsi « ramené » de la somme de (2.188.069) à Euros à la somme de (10.952.771) Euros.

Aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice 2018.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices.

exercice	dividende global	dividende par action	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction
2015	5 082 736 €	0,35 €	0,35 € x nombre d'actions détenues*
2016	0 €	0 €	0 €
2017	0 €	0 €	0 €

\* nombre d'actions détenues par les personnes physiques et par les sociétés taxées entre les mains de leurs associés personnes physiques.

## 23 - FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DÉCLARATION D'INTENTION

La S.A.S. AVILA détenait au 31 décembre 2018 un total de 11 409 444 actions soit 78,57% du capital et 86,69% des droits de vote de la société ALES GROUPE.

Le fond luxembourgeois CIMA, géré par la société de gestion CIAM, a déclaré le 21 mai 2018 avoir franchi le seuil statutaire de 2% du capital et des droits de vote en détenant 402 179 titres de la société soit 2,77% du capital.

## 24 - ACTIONS DETENUES EN AUTO CONTROLE

Au 31 décembre 2018 la société ne détenait aucune action en auto contrôle.

## 25 - RÉGULATION DE COURS, ACQUISITIONS PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Le 8 octobre 2008, ALES GROUPE a confié à un prestataire de services d'investissements la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires de la société ALES GROUPE, selon la Charte de déontologie de l'AFEI et approuvée par l'AMF. Lors de la mise en place du contrat, 100 000 euros en numéraire ont été mis à disposition du compte de liquidité.

Le 12 juin 2017, la société ALES GROUPE a effectué un apport complémentaire de 4 021 (quatre mille vingt-et-un) titres détenus précédemment en auto contrôle, portant les moyens affectés au contrat de liquidité ALES GROUPE à 100 000 euros et 4 021 titres.

Au 31 décembre 2018, ce compte totalisait 13 426 titres, soit 0,092% du capital, et disposait d'une trésorerie de 33 517,88 euros.

## 26 - JETONS DE PRÉSENCE

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de fixer à 90 000 euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour l'exercice en cours, montant réparti à égalité entre chacun des membres du Conseil.



# TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ ALÈS GROUPE

MONTANTS EN EUROS EXERCICE : 12 MOIS	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2016	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	28 944 208	29 044 208	29 044 208	29 044 208	29 044 208
Nombre d'actions					
- ordinaires existantes	14 472 104	14 522 104	14 522 104	14 522 104	14 522 104
- à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	28 424 725	23 204 889	24 711 022	24 945 435	23 327 604
Résultats avant impôts, participation, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	358 398	4 082 626	1 086 502	2 380 635	(26 461 347)
Impôts sur les bénéfices	(2 351 069)	(1 983 249)	(3 053 221)	(1 816 526)	(1 789 551)
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation, dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 1 652 578	6 462 767	- 1 147 552	- 3 270 273	- 8 764 702
Résultat distribué	5 082 736	5 082 736	0	0	0
<b>III. RÉSULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,19	0,42	0,29	0,29	- 1,70
Résultat après impôts, participation, dot. amortissements et provisions	- 0,11	0,45	- 0,08	- 0,23	- 0,60
Dividende attribué à chaque action	0,35	0,35	0,00	0,00	0,00
<b>IV. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	146	136	134	143	129
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 297 335	9 367 762	9 153 627	9 989 870	13 426 772
Sommes versées en avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales,...)	4 707 410	4 627 884	4 253 936	4 696 697	6 097 211





# COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

## BILAN ACTIF

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	MONTANTS BRUTS 31/12/2018	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/2018	MONTANTS NETS 31/12/2018	MONTANTS NETS 31/12/2017
<b>ACTIF NON COURANT</b>				
Ecarts d'acquisition	24 796,1	56,3	24 739,8	24 739,9
Immobilisations Incorporelles	40 877,5	6 827,4	34 050,1	38 358,3
Immobilisations Corporelles	77 279,6	52 742,7	24 536,9	27 126,1
Titres non consolidés	1,7		1,7	1,7
Autres Actifs Financiers non courants	1 760,8	344,2	1 416,6	1 957,1
Instruments dérivés actifs non courants			0,0	0,0
Impôts différés actifs	668,7		668,7	834,4
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>	<b>145 384,4</b>	<b>59 970,6</b>	<b>85 413,8</b>	<b>93 017,5</b>
<b>ACTIF COURANT</b>				
Stocks et en cours	56 972,6	7 072,3	49 900,3	41 877,2
Créances clients et comptes rattachés	34 378,5	2 902,8	31 475,7	31 415,5
Impôts courants actifs	4 812,8		4 812,8	4 048,8
Autres créances d'exploitation courantes	16 029,6	441,0	15 588,6	14 071,8
Autres actifs financiers courants	39,1		39,1	39,1
Instruments dérivés actifs courants	32,3		32,3	63,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 950,4		33 950,4	62 627,9
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>	<b>146 215,3</b>	<b>10 416,1</b>	<b>135 799,2</b>	<b>154 143,3</b>
<b>Actifs relevant d'activités arrêtées</b>			<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>291 599,7</b>	<b>70 386,7</b>	<b>221 213,0</b>	<b>247 160,8</b>

## BILAN PASSIF

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	MONTANTS 31/12/2018	MONTANTS 31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	29 044,2	29 044,2
Primes liées au capital	24 324,6	24 324,6
Réserves Consolidées - Part du Groupe	13 154,4	28 779,5
Résultat Consolidé - Part du Groupe	- 15 433,0	- 15 439,4
Capitaux Propres - Part du groupe	51 090,2	66 708,9
Intérêts Minoritaires		1,8
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>	<b>51 090,2</b>	<b>66 710,7</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>		
Provisions pour risques et charges non courants	8 857,1	14 616,7
Emprunts obligataires - Part à plus d'un an	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	7 197,2	9 851,1
Instruments dérivés passifs - non courants		
Impôts différés passifs	6 298,0	7 339,1
Autres Passifs non courants		
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>	<b>22 352,3</b>	<b>31 806,9</b>
<b>PASSIF COURANT</b>		
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	87 638,8	88 232,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 468,4	26 503,7
Impôts courants passifs	201,0	255,7
Autres dettes d'exploitation courantes	30 432,5	33 627,1
Instruments dérivés passifs courants	29,8	24,1
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>147 770,5</b>	<b>148 643,2</b>
<b>Passifs relevant d'activités arrêtées</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>221 213,0</b>	<b>247 160,8</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

EN MILLIERS D'EUROS

RUBRIQUES	MONTANTS 31/12/2018	MONTANTS 31/12/2017	ÉVOLUTION
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>208 327,4</b>	<b>231 836,7</b>	<b>-10,1%</b>
Coût des Produits vendus	- 102 796,3	- 111 147,3	- 7,5%
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>105 531,1</b>	<b>120 689,4</b>	<b>- 12,6%</b>
Frais Marketing et Commerciaux	- 81 020,7	- 88 977,4	- 8,9%
Frais généraux et administratifs	- 30 799,2	- 32 179,9	- 4,3%
<b>FRAIS OPÉRATIONNELS</b>	<b>- 111 819,9</b>	<b>- 121 157,3</b>	<b>- 7,7%</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>- 6 288,8</b>	<b>- 467,9</b>	<b>NS</b>
Autres produits non récurrents	29 447,3	2 003,3	NS
Autres charges non récurrentes	- 32 083,5	- 9 072,3	NS
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>- 8 925,0</b>	<b>- 7 536,9</b>	<b>18,4%</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	86,9	108,3	- 19,8%
Coûts de l'endettement financier brut	- 3 694,5	- 3 384,3	9,2%
<b>COÛTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 3 607,6</b>	<b>- 3 276,0</b>	<b>10,1%</b>
Autres Produits financiers	44,3	59,1	- 25,0%
Autres Charges financières	- 1 945,3	- 1 612,9	20,6%
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 5 508,6</b>	<b>- 4 829,8</b>	<b>- 14,1%</b>
Impôt sur les résultats	- 999,4	- 3 072,5	67,5%
<b>RÉSULTAT NET DES ACT. POURSUIVIES - SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 15 439,2</b>	<b>0%</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 15 439,2</b>	
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 15 439,2</b>	
Intérêts Minoritaires	0,0	0,2	
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 15 439,4</b>	<b>0%</b>
Résultat Net par action - Part du Groupe	- 1,06	- 1,06	
Résultat Net dilué par action - Part du groupe	- 1,06	- 1,04	
Dividendes versés par action	- 0,00	0,00	

# ÉTAT DU RÉSULTAT NET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

EN MILLIERS D'EUROS

	Montants 31/12/2018	Montants 31/12/2017	Evolution
<b>Résultat Net Consolidé de la période</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 15 439,2</b>	<b>6,2</b>
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture de taux IFC (IAS 19)	183,8	- 0,8	184,6
Effet d'impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	- 64,3	0,3	- 64,6
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>- 15 313,5</b>	<b>- 15 439,7</b>	<b>126,2</b>
Dont			
Part du groupe	- 15 313,5	- 15 439,9	126,4
Part des minoritaires	0,0	0,2	-0,2

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIERS D'EUROS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Juste valeur instrument de taux	IFC (IAS 19)	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Capitaux Propres Total
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2016</b>	<b>29 044,2</b>	<b>24 324,4</b>	<b>29 445,8</b>	<b>171,0</b>	<b>708,1</b>	<b>- 80,1</b>	<b>- 1 545,0</b>	<b>82 068,4</b>	<b>13,6</b>	<b>82 082,0</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			171,0	- 171,0				0,0		0,0
Résultat consolidé de l'exercice				- 15 439,4				- 15 439,4	0,2	- 15 439,2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							- 0,5	- 0,5		- 0,5
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>- 15 439,4</b>		<b>0,0</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 15 439,9</b>	<b>0,2</b>	<b>- 15 439,7</b>
Augmentation de Capital								0,0		0,0
Distribution de Dividendes			- 0,1					- 0,1	- 1,5	- 1,6
Variation des écarts de conversion			- 160,2		- 1 091,3			- 1251,5		- 1 251,5
Correction erreurs exercices antérieurs			10,5					10,5		10,5
Ajustement taux d'impôt différé			1 311,1					1 311,1		1 311,1
Variations de périmètre			10,4					10,4	- 10,9	- 0,5
Autres Variations								0,0	0,4	0,4
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2017</b>	<b>29 044,2</b>	<b>24 324,4</b>	<b>30 788,5</b>	<b>- 15 439,4</b>	<b>- 383,2</b>	<b>- 80,1</b>	<b>- 1 545,5</b>	<b>66 708,9</b>	<b>1,8</b>	<b>66 710,7</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent aux réserves consolidées			- 15 439,4	15 439,4				0,0		0,0
Résultat consolidé de l'exercice				- 15 433,0				- 15 433,0	0,0	- 15 433,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres							119,5	119,5		119,5
<b>Total des produits et charges comptabilisés</b>				<b>- 15 433,0</b>		<b>0,0</b>	<b>119,5</b>	<b>- 15 313,5</b>	<b>0,0</b>	<b>- 15 313,5</b>
Augmentation de Capital								0,0		0,0
Distribution de Dividendes								0,0		0,0
Variation des écarts de conversion			168,4		- 763,7			- 595,3		- 595,3
Correction erreurs exercices antérieurs			55,2					55,2		55,2
Ajustement taux d'impôt différé			287,9					287,9		287,9
Variations de périmètre			1,4					1,4	- 1,8	- 0,4
Autres Variations			- 54,4					- 54,4		- 54,4
<b>Capitaux propres à la clôture au 31/12/2018</b>	<b>29 044,2</b>	<b>24 324,4</b>	<b>15 807,6</b>	<b>- 15 433,0</b>	<b>- 1 146,9</b>	<b>- 80,1</b>	<b>- 1 426,0</b>	<b>51 090,2</b>	<b>0,0</b>	<b>51 090,2</b>

# TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS

	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Résultat Net avant Impôt</b>	<b>- 14 433,6</b>	<b>- 12 366,7</b>
Dotation aux Amortissements et provisions sur actifs immobilisés	5 246,6	4 726,6
Dotation aux Provisions pour R et C	3 048,8	4 504,4
Reprise de Provisions pour R et C	- 7 491,2	- 1 865,5
Dotation aux Provisions sur Actifs CT	3 020,2	2 657,5
Reprise de Provisions sur Actifs CT	- 1 130,3	- 1 951,2
<b>Charges et produits sans effet de trésorerie</b>	<b>2 694,1</b>	<b>8 071,8</b>
<b>Plus value de cession</b>	<b>- 19 466,9</b>	
<b>Charges et produits de placement et de financement</b>	<b>3 607,6</b>	<b>3 276,0</b>
Variation des Stocks	- 13 401,3	5 347,1
Variation du Crédit Client	- 3 946,2	21 996,5
Variation autres Actifs CT opérationnels	- 2 626,8	- 9 402,0
Variation du Crédit Fournisseur	3 725,6	2 435,8
Variation autres Passifs CT opérationnels	- 1 967,6	4 721,8
<b>Variation des créances et dettes opérationnelles</b>	<b>- 18 216,3</b>	<b>25 099,2</b>
<b>Intérêts nets payés</b>	<b>- 3 608,5</b>	<b>- 3 013,7</b>
<b>Impôts sur le résultat payés</b>	<b>- 2 010,4</b>	<b>- 1 071,8</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>- 51 434,1</b>	<b>19 994,8</b>
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 4 355,4	- 7 125,6
Acquisitions d'immobilisations Financières	- 287,6	- 276,7
Produits nets de cessions d'actifs disponibles à la vente		
Produits de cession d'activité	29 855,1	
Produits nets de cessions d'Immobilisations	579,5	214,9
Dividendes reçus des entreprises associées		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>25 791,6</b>	<b>- 7 187,4</b>
Dividendes versés		- 1,6
Augmentation de Capital Ales Groupe S.A.		
Incidence des variations de périmètre		
Augmentation des Emprunts obligataires		
Remboursement des Emprunts obligataires		
Augmentation des Emprunts	66,5	35,1
Remboursement des Emprunts	- 2 251,9	- 2 939,6
Augmentation des Emprunts CT et lignes RCF		14 000,0
Remboursement des Emprunts CT et lignes RCF		- 398,1
Augmentation de l'endettement au titre des crédits baux	61,5	765,1
Remboursement de l'endettement au titre des crédits baux	- 1 114,7	- 1 019,2
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS</b>	<b>- 3 238,6</b>	<b>10 441,7</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 28 881,1</b>	<b>23 249,1</b>
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>57 540,8</b>	<b>34 486,9</b>
<b>TRÉSORERIE DE CLÔTURE</b>	<b>28 747,9</b>	<b>57 540,8</b>
Incidence des variations des cours des devises	88,2	-195,2

# TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

EN MILLIERS D'EUROS

	Montants 31/12/2018	Variation	Montants 31/12/2017
Trésorerie brute	33 950,4	- 28 677,5	62 627,9
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	- 5 202,5	- 115,3	- 5 087,2
<b>Trésorerie nette</b>	<b>28 747,9</b>	<b>- 28 792,8</b>	<b>57 540,7</b>
Endettement financier brut	- 89 633,5	3 363,0	- 92 996,5
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 60 885,6</b>	<b>- 25 429,8</b>	<b>- 35 455,8</b>

# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2018

### SOMMAIRE

#### 1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2018 ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

#### 2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- 2.1 – Périmètre de consolidation
- 2.2 – Méthodes de consolidation
- 2.3 – Liste des sociétés consolidées
- 2.4 – Date de clôture

#### 3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

- 3.1 – Principes généraux d'évaluation des comptes
- 3.2 – Présentation des comptes
- 3.3 – Changements de méthodes et de présentation des comptes
- 3.4 – Corrections antérieures

#### 4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

- 4.1 – Notes sur l'actif consolidé
  - 4.1.0 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères
  - 4.1.1 – Écarts d'acquisition
  - 4.1.2 – Immobilisations incorporelles
  - 4.1.3 – Immobilisations corporelles
  - 4.1.4 – Actifs financiers disponibles à la vente
  - 4.1.5 – Autres actifs financiers non courants
  - 4.1.6 – Impôts différés actifs
  - 4.1.7 – Stocks
  - 4.1.8 – Créances courantes
  - 4.1.9 – Instruments dérivés actifs
  - 4.1.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

- 4.1.11 – Actifs relevant d'activités arrêtées
- 4.1.12 – Opérations en devises et risque de change

#### 4.2 – Notes sur le passif consolidé

- 4.2.1 – Provisions pour risques et charges
- 4.2.2 – Dettes financières et risques sur endettement
- 4.2.3 – Engagements hors bilan
- 4.2.4 – Impôts différés passifs
- 4.2.5 – Instruments dérivés passifs
- 4.2.6 – Passifs relevant d'activités arrêtées

#### 4.3 – Notes sur le compte de résultat consolidé

- 4.3.1 – Analyse des frais opérationnels
- 4.3.2 – Autres produits et charges
- 4.3.3 – Résultat financier
- 4.3.4 – Impôts sur les bénéfices
- 4.3.5 – Résultat des activités arrêtées

#### 4.4 – Notes sur le tableau de flux consolidé

- 4.4.1 – Analyse de la trésorerie nette
- 4.4.2 – Lignes de crédit non utilisées
- 4.4.3 – Flux de trésorerie concernant la capacité de production
- 4.4.4 – Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

#### 4.5 – Autres informations sur les états financiers

- 4.5.1 – Informations par secteurs géographiques
- 4.5.2 – Effectifs
- 4.5.3 – Transactions avec les parties liées
- 4.5.4 – Capital
- 4.5.5 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

# 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2018 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES COMPTES

## Evénements de l'exercice 2018

Depuis fin 2017 et dans un environnement de marché complexe, le Groupe Alès a initié un important plan de transformation. Ce plan s'articule autour du repositionnement et du renforcement des forces commerciales de ses marques phares Phyto et Lierac d'une part et d'une optimisation de la structure de coûts d'autre part. Dans ce contexte, le groupe a mené à bien plusieurs initiatives, depuis le début de l'année, dont la réorganisation de sa direction opérationnelle et commerciale en France et au niveau groupe.

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe SA a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe SA qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe SA ne disposait toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros au 31/12/2018).

Le Directoire a aussi décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance, de prendre une série de mesures ayant pour objectif de redresser les performances économiques du Groupe. Ainsi, un plan de transformation a été lancé. Il inclut notamment le transfert d'une partie de l'activité de la filiale américaine à un distributeur, la renégociation des conditions de collaboration avec le prestataire de la filiale turque, le déploiement de la nouvelle marque Jowae sur l'ensemble des marchés du Groupe ainsi que des investissements ciblés permettant d'améliorer à brève échéance les performances des sites industriels. Ce plan de transformation donne lieu également à la mise en œuvre d'accords négociés avec les partenaires sociaux de l'UES regroupant les sociétés Alès Groupe, Alès Groupe Industrie, Laboratoires Lierac, Laboratoires Phytosolba, Alès Groupe France, Parfums Caron, Caster. Ces accords se sont conclus par une procédure de rupture conventionnelle collective dite RCC entraînant le départ de 64 collaborateurs, principalement au cours du 2eme semestre, des départs volontaires à la retraite pour 2 collaborateurs et un congé de fin de carrière pour 7 collaborateurs, la charge indemnitaire supportée au titre de ces accords s'est élevée à 10 614 821 euros

De même Alès Groupe a cédé en octobre 2018 sa filiale Parfums Caron à Cattleya, après information-consultation des instances représentatives du personnel d'Alès Groupe et information préalable des salariés de Parfums Caron. La cession annoncée été réalisée pour un montant total de 29,9 millions d'euros (dont 8,7 millions d'euros liés à une créance sur la société). Cette cession s'inscrit dans le cadre du plan de transformation et de recentrage d'Alès Groupe sur son cœur de métier, la cosmétique et les produits capillaires.

Par ailleurs, le conseil de surveillance du 5 février 2018 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de sa fonction de Président et a nommé Romain Alès Président du Conseil de Surveillance.
- De la démission de Monsieur Romain Alès de sa fonction de Vice-président et a nommé Patrick Alès Vice-Président du Conseil de Surveillance.
- et a nommé au sein du Directoire de Monsieur Filippo Manucci à effet du même jour.

Le conseil de surveillance du 12 juillet 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur David Godard.

Le conseil de surveillance du 18 septembre 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur Marc Jérémie.

## Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe SA a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'il ne serait pas en mesure de respecter au 31 décembre 2017 son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2018.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires concernés qui ont confirmé au Groupe qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédit RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, le Groupe ne dispose toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros).

Si un accord n'était pas trouvé avec les partenaires obligataires et bancaires concernés ou si la période de suspension du droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours n'était pas prorogée au-delà du 30 avril 2019, les partenaires obligataires et bancaires auraient la faculté de déclarer l'exigibilité anticipée de la dette obligataire et/ou bancaire et il pourrait en résulter un risque significatif sur la continuité de l'exploitation du Groupe induit par l'impossibilité de faire face au passif devenu exigible avec l'actif disponible.

Alès Groupe après avoir engagé, avec l'assistance d'un conseil financier, des discussions non-exclusives avec plusieurs investisseurs en vue d'un éventuel adossement a annoncé le 27 mars 2019 avoir trouvé un accord de principe avec ses créanciers obligataires et bancaires ainsi qu'avec un investisseur en vue d'une prise de participation minoritaire qui permettrait notamment l'accompagnement financier du plan de transformation initié par la société.

Par ailleurs, le conseil de surveillance du 28 mars 2019 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de son mandat de membre du conseil de surveillance et par la même de sa fonction de vice-président.
- De la nomination de Monsieur Yahn Alès à la fonction de vice-président.

Le groupe n'a pas identifié d'autres événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

## 2 - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

### 2.1 - Périmètre de consolidation

L'ensemble des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe ALES GROUPE est inclus dans le périmètre de consolidation. Comme indiqué ci-avant, la société CARON a été cédée en date du 17 octobre 2018 et n'est plus incluse dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018. Le CA net réalisé s'élève à 5,2 millions d'euros et le résultat à -2,4 millions d'euros à date cession.

### 2.2 - Méthodes de consolidation

Les sociétés détenues directement ou indirectement à 40 % ou plus, et dont le groupe a le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

### 2.3 - Liste des sociétés consolidées

La liste des sociétés consolidées figure en annexe.

### 2.4 - Date de clôture

L'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

## 3 - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

### 3.1 - Principes généraux d'évaluation des comptes

#### a - Principes généraux

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe ALES GROUPE ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière IFRS et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

Les normes IFRS ont été appliquées avec effet rétrospectif au 1er janvier 2004, y compris les normes IAS 32 et IAS 39, à l'exception d'une exemption prévue par la norme IFRS 1 sur la première application des normes IFRS : évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2004 de certains terrains et constructions, celles-ci constituant le coût historique par convention. L'impact définitif du passage au référentiel IFRS a fait l'objet d'une description détaillée dans l'annexe aux états financiers au 31 décembre 2005. Les méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Le groupe a procédé à l'évaluation de l'impact des nouvelles normes IFRS applicables à compter du 01/01/2018, à savoir les normes IFRS 9 « Instruments Financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ainsi qu'à l'estimation de l'impact de la norme IFRS 16 « Contrats de location » applicable à partir du 01/01/2019.

Après examen, les normes IFRS 15 et IFRS 9 n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières, ainsi que des prêts octroyés, a été menée. Le Groupe ayant recouru à l'affacturage de ses créances commerciales, il dispose donc de toutes les informations sur la solvabilité de ses créanciers. L'évaluation du risque de l'ensemble de ses créances n'induit pas une hausse significative des dépréciations relatives à ses créances commerciales tel que défini par IFRS 9. L'étude de l'historique de pertes constatées sur ces créances n'a pas fait ressortir de risque de pertes significatif. Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions d'IFRS 9. Aucune hausse significative du risque de crédit n'a été identifiée.

Concernant IFRS 15, le chiffre d'affaires du groupe est constitué exclusivement de ventes de produits de consommation. Ces ventes sont fermes et les prix contractuels sont déterminés à l'avance. Les remises commerciales éventuelles sont établies de la même manière. La propriété de valeur unitaire faible du produit est transférée au client dès l'expédition. Le groupe n'a pas identifié de relations clients autre que celle citée précédemment. La constatation actuelle du revenu du groupe ne diffère pas des recommandations de la norme IFRS 15. Les impacts de la norme IFRS 16 sont présentés au point "e - Contrats de location (IFRS 16)".

#### b - Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction du Groupe l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans ces états financiers et annexes. Ces estimations sont fondées sur le jugement et les informations disponibles à la date d'établissement des comptes. Les résultats définitifs des opérations pour lesquels la Direction a eu recours à des estimations pourront s'avérer différents des estimations notamment sur la détermination des provisions pour risques et charges. La valeur des actifs incorporels est testée lors de la clôture des comptes annuels.

Les postes concernés s'élèvent au 31 décembre 2018 à 8,8 millions d'euros pour les provisions pour risques et charges (cf note 4.2.1) et à 54,4 millions d'euros net pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles non amortissables (cf notes 4.1.1 et 4.1.2).

#### c - Instruments financiers (IAS 32 et IFRS 9)

IFRS 9 expose les dispositions à suivre pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs financiers et de certains contrats d'achat ou vente d'éléments non financiers. Elle remplace IAS 39 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation » qui a été appliquée jusqu'au 31 décembre 2017.

##### • Classification des actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les titres de placement sont enregistrés en « Titres non consolidés ». Néanmoins, les parts d'OPCVM de trésorerie et des placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts sont compris dans la trésorerie.

Les « Titres non consolidés » sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents sont directement enregistrés en capitaux propres sur la ligne « juste valeur par situation nette ». Si la perte latente est représentative d'une baisse durable, cette perte est comptabilisée en résultat. Les titres de participation correspondant à des titres non cotés sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable et en l'absence d'indice de dépréciation.

##### • Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place.
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée par des tests prospectifs. Bien qu'IFRS 9 n'exige pas la mise en place de tests d'efficacité rétrospectifs, il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de faire une évaluation permanente pour savoir si la couverture continue de répondre aux critères d'efficacité, y compris que le ratio de couverture reste approprié.

Dès lors que le principe de la comptabilité de couverture est applicable, les instruments financiers sont enregistrés comme suit :  
- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture dans la mesure de leur efficacité. Cette règle est notamment appliquée aux instruments financiers de couverture des créances clients en devises.

Toutefois la norme IFRS 9 stipule que le risque de change d'une transaction intragroupe prévue hautement probable peut être désigné comme élément couvert dans une opération de couverture de flux de trésorerie. Cependant, le Groupe continue d'exclure de la comptabilité de couverture les couvertures de flux de trésorerie se rapportant à des flux intragroupes. Cette règle est notamment appliquée pour l'enregistrement des variations de valeur des instruments de couverture des prévisions de facturations intragroupes en devises.

#### d - Frais de recherche et développement (IAS 38)

La norme IAS 38 impose de comptabiliser les frais de développement et les brevets créés en interne à l'actif au cas où la société concernée remplirait six conditions cumulatives énoncées par la norme.

Le Groupe ne remplit pas cumulativement ces conditions et enregistre directement en charge ses frais de recherche et développement, à l'exception toutefois des frais de développement des sites de e-commerce des marques Phyto, Lierac et Jowae qui ont été activés pour un montant de 722 milliers d'euros.

#### e - Contrats de location (IFRS 16)

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location" appelée à remplacer IAS 17. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019. Le groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu la méthode rétrospective simplifiée avec comptabilisation d'un droit d'utilisation égal au montant de la dette de loyers.

Des analyses sur le portefeuille de contrats de locations en cours à la clôture de l'exercice 2018 ont été mises en œuvre afin d'évaluer les impacts de la norme IFRS 16 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Les impacts de cette nouvelle norme se présentent comme suit :

#### Impacts bilanciaux estimés en (M€)

	ACTIF - Droits d'Utilisation	DETTE - non courante	DETTES - courante
Baux immobiliers <sup>(1)</sup>	9,9	6,9	3,0
Véhicules	1,6	0,8	0,8
Autres actifs	0,2	0,1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>11,7</b>	<b>7,8</b>	<b>3,9</b>

(1) Durée d'utilisation de neuf années pour les baux 3-6-9 et application d'un taux d'intérêt variant entre 1,51% et 3,92% selon les entités

### 3.2 - Présentation des comptes

#### a - Présentation du bilan

L'application de la norme IAS 1 « Présentation des états Financiers » rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants.

Les actifs et passifs relatifs au cycle d'exploitation ainsi que les éléments dont l'échéance est inférieure à 12 mois sont présentés dans les éléments courants.

#### b - Présentation du Compte de résultat

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction. Cette présentation est celle couramment adoptée dans le secteur de la cosmétique et facilite l'élaboration de l'information sectorielle requise par IFRS 8.

Les principaux agrégats du compte de résultat sont les suivants :

##### Chiffre d'affaires net (ou produit des activités ordinaires)

Il correspond aux ventes de produits et de prestations déduction faite des ristournes et remises y compris les remises de fin d'année, et après prise en compte de la variation des provisions pour retours.

##### Coût des produits vendus

Il correspond à la somme des achats, frais sur achats, frais de production, de recherche et développement, de logistique, ainsi que les redevances dues à des tiers, au titre des prestations et produits livrés aux clients. Les échantillons et articles promotionnels livrés aux clients sont considérés par le groupe comme un complément du prix de revient et inclus à ce titre dans le coût des produits vendus.

##### Frais marketing et commerciaux

Ce poste inclut l'ensemble des frais marketing et de formation allouée au développement des marques, les frais des forces de vente et des services commerciaux support.

##### Frais généraux et administratifs

Ce poste inclut les frais d'administration générale de services généraux et de siège, les frais informatiques autres que ceux dédiés à la production et à la logistique, et les frais immobiliers autres que ceux dédiés à la production et à la logistique.

##### Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Ils incluent les plus ou moins-values de cession, les dépréciations des actifs incorporels et écarts d'acquisition ainsi que les revenus et charges non récurrents relevant de l'exploitation qui enregistrent les effets des événements majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs.

##### Résultat Financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier net, les autres produits et charges financiers et le résultat de change.

- Le coût de l'endettement financier net inclut, d'une part les charges d'intérêt sur emprunt et opérations de couverture ainsi que la variation de valeur des instruments de couverture afférant à ces emprunts portés en résultat, et d'autre part les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie.

- Les autres produits et charges financiers incluent les dividendes reçus et plus et moins-values de cession de titres non consolidés, les produits sur prêts, les commissions bancaires, les autres frais et produits financiers divers.

- Le résultat de change inclut l'ensemble des profits et pertes de change y compris les variations de juste valeur des instruments de couverture de change portées en résultat.

##### Résultat des activités arrêtées

Cette rubrique comprend les plus et moins-values de cession et les résultats de la période des activités arrêtées.

Conformément à la norme IFRS 5, une activité arrêtée serait classée dans cette rubrique dès lors qu'elle constituerait une ligne d'activité ou une zone

#### c - Présentation du tableau de flux

Le choix de la présentation du tableau de flux est la méthode indirecte qui part du résultat net avant impôt.

Les intérêts sont classés en flux de trésorerie opérationnelle comme le permet la norme IAS 7.

#### d - Présentation de l'information sectorielle

Le Groupe a mis en œuvre la norme IFRS 8. Les modalités de présentation des secteurs opérationnels retenus par le Groupe sont présentées au paragraphe 4.5.1.



### 3.3 - Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changements de méthode ou de présentation sur l'exercice 2018 ayant un effet significatif sur les comptes consolidés

### 3.4 - Corrections antérieures

Des erreurs diverses, individuellement non significatives impactent positivement les capitaux propres - part du groupe pour 55,2 milliers d'euros.

## 4 - NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### 4.1 - Notes sur l'actif consolidé

#### 4.1.0 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en euros, selon la méthode du taux de clôture. Les comptes de résultat des mêmes sociétés sont convertis aux taux moyens de l'exercice. Les écarts de conversion sont inscrits sur une ligne spécifique dans les capitaux propres.

Les cours retenus sont les suivants :

Devises	Taux de clôture 31/12/2018	Taux moyen de l'exercice	Taux d'ouverture 01/01/2018
USD	1,1450	1,1815	1,1993
GBP	0,8945	0,8847	0,8872
CAD	1,5605	1,5302	1,5039
PLN	4,3014	4,2606	4,1770
CHF	1,1269	1,1549	1,1702
HKD	8,9675	9,2599	9,3720
BRL	4,4440	4,3087	3,9729
TRY	6,0588	5,6986	4,5464
SGD	1,5591	1,5929	1,6024
MAD	10,9600	11,0851	11,2158

Analyse de la variation de l'écart de conversion

En Milliers d'Euros	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ales Group Inc	507	96	411
Ales Group UK	-66	-7	-59
Ales Group Canada	187	200	-13
Ales Group Polska	-76	-45	-31
Ales Group Suisse	260	219	41
Ales Group Asia et HK	493	363	131
Ales Group Singapour	-16	0	-16
Ales Group Istanbul	-1 718	-1 037	-682
Ales Group Brésil	-172	-64	-108
Autres Filiales	-546	-108	-439
<b>Total part du Groupe</b>	<b>-1 148</b>	<b>-383</b>	<b>-765</b>
Ales Group Inc	0	0	0
Autres Filiales	0	-29	29
<b>Total Part des minoritaires</b>	<b>0</b>	<b>-29</b>	<b>29</b>

#### 4.1.1 - Ecarts d'acquisition

##### Détermination des écarts

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation (« impairment tests ») au moins une fois par an à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère significatif du dernier trimestre dans la saisonnalité de l'activité. Néanmoins, si des indices significatifs de perte de valeur apparaissent en cours d'exercice, le Groupe procéderait à une dépréciation de l'actif concerné dès l'arrêté des comptes.

Toute dépréciation constatée sur un écart d'acquisition est irréversible

##### Modalités de calcul des impairment tests

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31/12/2018 en comparant leur valeur comptable avec leur valeur vénale. Cette valeur a été déterminée à partir du prix probable de transaction dans le cadre de l'opération d'adossment d'Alès Groupe à un nouveau partenaire via une prise de participation minoritaire

## Variation des écarts d'acquisitions

En milliers d'Euros	31/12/2017	Variation	31/12/2018
<b>Ecarts d'acquisitions</b>			
<b>Impôts différés attachés aux marques</b>			
Brut	18 018	-4 577	13 441
Impairment	-4 577	4 577	0
<b>Net</b>	<b>13 441</b>	<b>0</b>	<b>13 441</b>
<b>Ecarts d'acquisition autres</b>			
Brut	11 355		11 355
Impairment	-56		-56
<b>Net</b>	<b>11 299</b>	<b>0</b>	<b>11 299</b>
<b>Total Net</b>	<b>24 740</b>	<b>0</b>	<b>24 740</b>

Lors de la mise en application des normes IFRS, et pour l'établissement de son bilan d'ouverture, le Groupe avait opté pour l'application rétrospective de ses regroupements d'entreprise antérieurs au 1er janvier 2004.

En application d'IAS 12, les impôts différés passifs antérieurement non comptabilisés en principes français au titre des différences temporaires relatives à des marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise et non cessibles séparément de l'entreprise acquise, ont été comptabilisés dans le bilan d'ouverture IFRS au 01-01-04. Dans le cadre de l'application rétrospective de IFRS 3, l'impact de cet ajustement d'impôts différés passifs a été inscrit en écart d'acquisition pour un montant de 18 018 milliers d'euros.

L'impôt différé relatif à la marque Caron pour 4 577 milliers d'euros avait été totalement déprécié, la cession de cette dernière induit une variation sur les écarts d'acquisitions.

Les prises de contrôle des sociétés de distribution BOY DIFFUSION et DISTRI COIFF réalisées sur l'exercice 2015 ont généré des écarts d'acquisition à hauteur de 7 700 milliers d'euro.

Les autres écarts d'acquisition proviennent d'écarts antérieurement constatés sur la société Ducastel (1 495 milliers d'euros), sur la filiale Ales groupe GmbH (1 037 milliers d'euros), et au reclassement en écart d'acquisition de l'écart de première consolidation sur Ducastel antérieurement affecté au fonds de commerce (1 067 milliers d'euros).

### 4.1.2 - Immobilisations incorporelles

#### Immobilisations incorporelles non amortissables

Elles sont essentiellement constituées par les valeurs affectées aux marques détenues par le Groupe ainsi qu'aux droits aux baux. Conformément à IAS 36, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation dans les conditions décrites au § 4.1.1 ci-dessus.

#### Immobilisations incorporelles amortissables

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées essentiellement de :

- Logiciels amortis sur une durée de 1 à 5 ans
- Frais de dépôts sur marques acquises amortis sur la durée du dépôt.

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charges ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe.

#### Variation des Immobilisations Incorporelles

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de Périmètre <sup>(1)</sup>	31/12/2018
<b>Marques</b>						
Brut	45 205	0	0	-165	-15 991	29 049
Impairment	-13 136	0	0	-908	13 491	-553
<b>Net</b>	<b>32 069</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 073</b>	<b>-2 500</b>	<b>28 496</b>
<b>Droits au Bail</b>						
Brut	2 741	0	0	0	-2 450	291
Depreciation	0	0	0	0	0	0
<b>Net</b>	<b>2 741</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 450</b>	<b>291</b>
Brut total	47 946	0	0	-165	-18 441	29 340
Impairment total	-13 136	0	0	-908	13 491	-553
<b>Net total</b>	<b>34 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 073</b>	<b>-4 950</b>	<b>28 787</b>
<b>Logiciels et autres immobilisations</b>						
Brut	10 272	1 667	-342	165	-225	11 538
Amortissements	-6 724	-935	278	908	198	-6 274
<b>Net</b>	<b>3 548</b>	<b>732</b>	<b>-63</b>	<b>1 073</b>	<b>-27</b>	<b>5 264</b>
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>						
Brut	<b>58 218</b>	1 667	-342	0	-18 666	40 878
Impairment/Amortissement	<b>-19 860</b>	-935	278	0	13 689	-6 827
<b>Net</b>	<b>38 358</b>	<b>732</b>	<b>-63</b>	<b>0</b>	<b>-4 977</b>	<b>34 050</b>

<sup>(1)</sup>Variation de périmètre liée à la cession de Caron

#### 4.1.3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lors de la première application des normes IFRS, le Groupe a opté pour la réévaluation de certaines immobilisations comme décrit au paragraphe 3.1- a, les justes valeurs devenant ainsi le coût historique par convention. Les autres immobilisations ont été conservées à leur coût d'entrée historique.

Le groupe applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composants.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations et sont calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens, ces dernières pouvant être adaptées en fonction du degré d'utilisation des biens.

Aucune valeur résiduelle n'a été retenue en l'absence d'élément permettant de les déterminer de façon fiable.

Les durées d'amortissement en mode linéaire retenues par le groupe sont les suivantes :

Types d'immobilisations Corporelles	Durées
Immeubles à usage de bureau	50 ans
Constructions et aménagements :	
- Gros Œuvre	30 ans
- Clos/Couverts	30 ans
- Lots techniques	20 ans
- Second Œuvre	10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériels techniques	5 à 10 ans
Autres Immobilisations Corporelles	5 à 10 ans
Mobilier commercial	3 ans

#### Location financement

Les biens utilisés par le groupe dans le cadre d'un contrat de location financement sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles incorporent les montants financés à l'origine par le bailleur en contrepartie d'un emprunt inscrit au passif.

Les annuités de loyer sont éliminées et remplacées :

- par une dotation aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées,
- par une charge financière relative à l'emprunt.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

#### Variation des Immobilisations Corporelles montants en milliers d'Euros

	31/12/17	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre <sup>(1)</sup>	31/12/18
<b>VALEURS BRUTES</b>					
Terrains	2 027	0	0	0	2 027
Terrains en Crédit-Bail	1 359	0	0	0	1 359
Constructions	17 726	289	-43	0	17 972
Constructions en Crédit-Bail	11 720	0	0	0	11 720
Installations Techniques matériel / outillage	20 443	1 758	-108	-2 173	19 920
Installations Techniques en Crédit Bail	1 335	0	-6	0	1 329
Autres immobilisations corporelles	25 138	1 157	-2 015	-2 145	22 134
En cours, avances et acomptes	1 468	6	-644	-10	818
<b>TOTAL</b>	<b>81 215</b>	<b>3 210</b>	<b>-2 816</b>	<b>-4 329</b>	<b>77 280</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Terrains	125	9	0	0	134
Terrains en Crédit-Bail	0	0	0	0	0
Constructions	15 343	446	-53	0	15 736
Constructions en Crédit-Bail	7 300	410	0	0	7 710
Installations Techniques matériel / outillage	16 206	1 275	-551	-2 045	14 884
Installations Techniques en Crédit Bail	129	509	-1	0	637
Autres immobilisations corporelles	14 987	2 039	-1 845	-1 539	13 641
En cours, avances et acomptes	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>54 090</b>	<b>4 688</b>	<b>-2 450</b>	<b>-3 584</b>	<b>52 743</b>
<b>VALEURS NETTES</b>					
Terrains	1 902	-9	0	0	1 892
Terrains en Crédit-Bail	1 359	0	0	0	1 359
Constructions	2 383	-157	10	0	2 236
Constructions en Crédit-Bail	4 420	-410	0	0	4 010
Installations Techniques matériel / outillage	4 237	483	443	-128	5 036
Installations Techniques en Crédit Bail	1 207	-509	-5	0	693
Autres immobilisations corporelles (2)	10 151	-882	-170	-607	8 493
En cours, avances et acomptes	1 468	6	-644	-10	818
<b>TOTAL</b>	<b>27 126</b>	<b>-1 478</b>	<b>-367</b>	<b>-745</b>	<b>24 537</b>

<sup>(1)</sup>Variation de périmètre liée à la cession de Caron.

Les principaux investissements de l'exercice 2018 concernent l'aménagement et l'équipement des sites industriels, l'aménagement de locaux commerciaux et des investissements en points de vente.

#### 4.1.4 - Titres non consolidés

Les éléments inclus dans ce poste ne sont pas significatifs.

#### 4.1.5 - Autres Actifs financiers non courants

Ils comprennent divers prêts et dépôts et cautionnements versés.

#### 4.1.6 - Impôts Différés Actifs

Au 31 décembre 2018, des impôts différés sont constatés au titre des filiales étrangères dès lors que ces sociétés présentent une rentabilité durablement positive et/ou que le calendrier de consommation de ces impôts peut s'effectuer dans un délai raisonnable. Ils se répartissent comme suit (montants en milliers d'euros) :

En Milliers d'Euros	31/12/18	31/12/17	Variation
Ales Groupe Italie	568	775	-207
Ales Groupe Pologne	83	58	26
Ales Groupe Portugal	18	2	16
<b>TOTAL</b>	<b>669</b>	<b>834</b>	<b>-166</b>

Le groupe dispose de 58 744 milliers d'euros de déficits reportables. Les échéances de ces déficits se situent majoritairement au-delà de 2022

#### 4.1.7- Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Prix Moyen Pondéré.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que la valeur probable de réalisation devient inférieure au prix de revient. Il s'agit essentiellement de produits dont la péremption devient probable ou de produits dont la commercialisation est arrêtée ou décidée.

Les stocks s'analysent comme suit

en Milliers d'Euros

	Valeur brute 31/12/18	Dépréciation 31/12/18	Valeur nette 31/12/18	Valeur nette 31/12/17	Variation <sup>(1)</sup>
Mat. premières et composants	18 125	-3 477	14 648	12 846	1 802
En cours	3 660	-370	3 290	2 520	770
Produits finis	35 188	-3 226	31 962	26 511	5 451
<b>TOTAL</b>	<b>56 973</b>	<b>-7 072</b>	<b>49 900</b>	<b>41 877</b>	<b>8 023</b>

(1) L'incidence de la variation de périmètre liée à la cession de Caron s'élève à - 4 352 milliers d'euros

Au 31 décembre 2018, les dotations aux dépréciations des stocks s'élèvent à 1 924 milliers d'euros et les reprises à 901 milliers d'euros.

La méthode de valorisation utilisée par le groupe exclut tout risque de surévaluation des stocks due à la sous-activité industrielle.

#### 4.1.8 - Créances courantes

Les créances courantes s'analysent comme suit

en Milliers d'Euros

	Valeur brute 31/12/18	Dépréciation 31/12/18	Valeur nette 31/12/18	Valeur nette 31/12/17	Variation <sup>(1)</sup>
Créances Clients <sup>(2)</sup>	34 379	-2 903	31 476	31 416	60
Impôts courants actifs <sup>(3)</sup>	4 813		4 813	4 049	764
Autres créances courantes <sup>(4)</sup>	14 555	-441	14 114	11 373	2 741
Charges constatées d'avance	1 474	0	1 474	2 699	-1 225
Autres Actifs Financiers courants	39		39	39	0
<b>TOTAL</b>	<b>55 260</b>	<b>-3 344</b>	<b>51 916</b>	<b>49 575</b>	<b>2 341</b>

(1) L'incidence de la variation de périmètre liée à la cession de Caron sur les créances courantes s'élève à -3 143 milliers d'euros. (2) L'affacturage déconsolidant des créances clients représente 16 552 milliers d'euros. (3) Ce poste est composé essentiellement d'une créance d'IS de la société Ales Groupe SA pour 4 433 milliers d'euros et des crédits d'impôt recherche et compétitivité emploi. (4) Les autres créances courantes incluent les créances sur l'Etat au titre de la TVA pour 6 423 milliers d'euros.

#### 4.1.9 - Instruments dérivés actifs

Les instruments dérivés actifs courants soit 32 milliers d'euros correspondent à la valorisation au 31 décembre 2018 des instruments de couverture de change mis en place par le Groupe.

#### 4.1.10 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste regroupe les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et les placements mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les découverts bancaires sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières - part à moins d'un an ».

#### 4.1.11 - Actifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2018.

#### 4.1.12 - Opérations en devises et risque de change

Le groupe facture ses filiales étrangères hors zone euro dans leur devise. Ces facturations sont couvertes par des ventes à terme. Le groupe accorde également des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Ces prêts sont couverts systématiquement par des ventes à terme.

Les instruments de couverture de change sont valorisés et présentés conformément à la norme IFRS9. L'application de ces règles au groupe est décrite au § 3.1 c.

Les instruments de couverture sur les prévisions de facturation en devises portant sur des flux inter compagnies, la variation de leur valorisation a été intégralement portée en résultat.

Position de change au 31 décembre 2018 :

	Montants en milliers de devises					
	USD	CAD	PLN	TRY	BRL	HKD
Actifs en devises	743	474	336	5 755	248	244
Passifs en devises	0	0	0	0	0	0
Position Nette avant gestion	743	474	336	5 755	248	244
Position de couverture	-690	-435	-245	-4 140	0	0
Position Nette après gestion	53	39	91	1 615	248	244

Les principaux risques concernent l'USD et le TRY.

La facturation à la filiale ALES GROUPE INC est estimée à 3,5 millions d'USD par an. Le cours moyen constaté sur l'exercice 2018 est de 1,1815. Sur la base des couvertures existant au 31 décembre 2018, une variation de plus ou moins 10 % de l'USD par rapport à ce cours moyen aurait les effets suivants sur la marge consolidée (montants en milliers d'euros) :

Cours moyen USD 2018	Effet sur la marge
1,2997	-269
1,0634	329

La facturation à la filiale ALES GROUP ISTANBUL est estimée à 9 800 milliers de TRY par an. Le cours moyen constaté sur l'exercice 2018 est de 5,6986. Sur la base des couvertures existant au 31 décembre 2018, une variation de plus ou moins 10 % du TRY par rapport à ce cours moyen aurait les effets suivants sur la marge consolidée (montants en milliers d'euros) :

Cours moyen TRY 2018	Effet sur la marge
6,2685	-156
5,1287	191

Les filiales étrangères facturent la totalité de leurs clients en devise locale, à l'exception de la filiale Ales Group Asia qui facture en devise locale, en USD, en SGD et en Euros.

Les chiffres d'affaires réalisés localement au 31 décembre 2018 sont les suivants :

	Montants	Devise
USA	8 095	USD
Allemagne	8 268	Euro
Italie	44 520	Euro
Belgique	6 115	Euro
Angleterre	0	GBP
Canada	6 440	CAD
Espagne	13 551	Euro
Pologne	16 899	PLN
Suisse	0	CHF
Grèce	6 213	Euro
Portugal	5 182	Euro
Turquie	33 854	TRY
Bésil	1 121	BRL
Maroc	9 639	MAD
Hong Kong	14 481	HKD
Singapour	3 080	SGD
ALES ASIA	1 032	Euro
ALES ASIA	1 442	USD
ALES ASIA	611	SGD
ALES ASIA	6 673	HKD

## 4.2 - Notes sur le passif consolidé

### 4.2.1 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit

en milliers de devises

	31/12/18	31/12/17	Variation Totale
Provisions pour litiges et charges diverses <sup>(1)</sup>	3 431	6 627	-3 196
Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail <sup>(2)</sup>	5 427	7 989	-2 563
<b>Total part du Groupe</b>	<b>8 858</b>	<b>14 617</b>	<b>-5 759</b>

<sup>(1)</sup> Ces provisions concernent principalement la provision constituée au titre du plan de Rupture Conventionnelle Collective des charges de restructuration et litiges prud'homaux pour 1,8 millions d'euros, la prise en compte des engagements des loyers restant dus jusqu'à l'échéance du bail des bureaux de la filiale Ales group Inc à New-York pour 0,5 million d'euros suite à son déménagement à Miami et la sous-location de ses bureaux de new-York, la couverture des risques de résiliations de contrats avec des agents sur le marché Italien pour 0,5 million d'euros.

Par ailleurs, suite aux décisions favorables à la société en première instance puis en deuxième instance, la provision de 1,0 million d'euros au titre du litige fiscal sur la filiale Italienne a été reprise au 31 décembre 2018.

<sup>(2)</sup> Provisions pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Il existe dans le Groupe des régimes de retraite créant des engagements différés en France, en Italie et en Grèce.

Le montant des indemnités de fin de carrière incluant les médailles du travail a été évalué au 31/12/2018 à 4 430 milliers d'Euros pour les sociétés françaises, 815 milliers d'euros pour la filiale Italienne et 182 milliers d'euros pour la filiale Grecque contre 7 053 milliers d'euros pour les sociétés Françaises, 789 milliers d'euros pour la filiale Italienne et 148 milliers d'euros pour la filiale Grecque au 31/12/17.

En France, le Groupe a pris des engagements vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite et de médailles du travail.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant la période de travail des salariés font l'objet d'une provision évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise et est actualisée.

Compte tenu des dispositions de la convention collective, le calcul des engagements pour indemnités de retraite prend en compte, pour chaque employé, les éléments suivants :

- le salaire, l'ancienneté, des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité, une probabilité de départ à l'âge de 65 ans, un taux de rotation par catégorie d'âge, un taux annuel moyen d'évolution des salaires, un taux d'actualisation

Pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2018, les paramètres suivants ont été utilisés :

Taux d'actualisation : 1,57 % (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+). Au 31 décembre 2017, le groupe avait utilisé un taux d'actualisation de 1.30 %.

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1.50 %

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED.

Enfin, les provisions pour indemnités de retraite des sociétés Françaises sont calculées charges sociales incluses avant impôt différé.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

En application de la norme IAS19 révisée, la variation de provision pour retraite due à la variation du taux d'actualisation a été imputée en augmentation des capitaux propres pour un montant brut de 184 milliers d'euros soit 119 milliers d'euros net d'IS.

### 4.2.2 - Dettes financières et risques sur endettement

Le montant des Dettes Financières ventilé par échéance s'analyse comme suit :

en Milliers d'Euros

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total à plus d'1 an 31/12/2018	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Emprunt Obligataire	60 000				60 000	60 000
Emprunts Bancaires à Moyen Terme	7 173	2 154	0	2 154	9 327	11 169
Crédit baux	1 079	3 789	195	3 983	5 063	6 117
Emprunts Bancaires à Court Terme et intérêts courus sur emprunts	16 120	0		0	16 120	16 132
Banques créditrices et Intérêts courus	3 082			0	3 082	2 955
Participation et autres emprunts	184	1 060		1 060	1 244	1 710
<b>TOTAL</b>	<b>87 639</b>	<b>7 003</b>	<b>195</b>	<b>7 197</b>	<b>94 836</b>	<b>98 084</b>

## Dettes Financières assorties de Covenants

Les emprunts obligataires euro PP souscrits le 12/02/2016 sont assorties de covenants comme suit :

Milliers d'Euros

Nature de l'endettement	Montant à l'origine	Capital restant dû	Échéance finale	Descriptif des covenants
Emprunt obligataire Euro PP	22 000	22 000	12/02/2022	Endettement Financier Net consolidé / Fonds propres Consolidés <1 Endettement Financier Net consolidé / EBITDA Consolidé <3,5 Par ailleurs, si 3<Endettement Financier Net consolidé /Ebitda Consolidé<3,5 : augmentation du taux d'intérêt de 50 bps et suspension du versement de dividendes
Emprunt obligataire Euro PP	24 000	24 000	12/02/2023	Idem
Emprunt obligataire Euro PP	14 000	14 000	12/02/2024	Idem

Les lignes de crédit RCF souscrites en 2016 sur une durée de 5 ans pour un montant de 40 000 milliers d'euros et utilisées à hauteur de 14 000 milliers d'euros au 31/12/2018 sont assorties des mêmes covenants que ceux des emprunts obligataires Euro PP.

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, le Groupe avait pris acte qu'il n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP et par les contrats de crédits bancaires RCF.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires concernés lesquels ont confirmé au Groupe qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019. En conséquence, les emprunts obligataires Euro PP, soit 60 millions d'euros, les tirages en cours des contrats RCF, soit 14 millions d'euros, ainsi que d'autres emprunts souscrits par Ales Groupe SA dont le montant restant dû au 31 décembre 2018 est de 5 706 milliers d'euros sont inscrits au bilan consolidé sur la ligne Emprunts et Dettes financières – Part à moins d'un an.

Alès Groupe a annoncé le 27 Mars 2019 avoir trouvé un accord de principe avec ses créanciers obligataires et bancaires ainsi qu'avec un investisseur. Cet accord restant subordonné à la réalisation de conditions suspensives permettrait le reclassement de la dette obligataire, des lignes de crédit RCF et des emprunts bancaires en moyen-long terme.

### Dettes couvertes par des garanties

en Milliers d'Euros

Cautions sur emprunts	2 378
Cautions sur opérations de crédit-bail immobilier	5 063
Nantissement Fonds de Commerce	161
Dépôts de garantie	315
<b>Total</b>	<b>7 917</b>

### Couverture du risque de taux

Les emprunts obligataires Euro PP pour un montant total de 60 000 milliers d'euros sont à taux fixe. Des emprunts à moyen/long terme pour un montant de 1 525 milliers d'euros sont à taux fixe. Des emprunts à moyen/long terme pour un montant de 7 171 milliers d'euros sont indexés sur le taux TME. Les autres crédits bancaires sont indexés sur une référence variable Euribor 3 mois.

Le crédit-bail immobilier de 8,0 millions d'euros du 10 février 2012 au 10 février 2024, indexé sur l'euribor 3 mois, a fait l'objet d'un Swap de taux d'intérêt à l'origine, pour la période du 10 février 2012 au 31 mars 2019. En conséquence, le Groupe paye un taux fixe de 1,72 % sur la période. Le crédit-bail immobilier de 1,4 millions d'euros du 15 avril 2013 au 20 mars 2025, indexé sur l'euribor 3 mois, a fait l'objet d'un Swap de taux d'intérêt à l'origine pour la période du 20 mars 2013 au 20 mars 2020. En conséquence, le Groupe paye un taux fixe de 0,90 % sur la période. Au 31/12/18, il n'existe aucune opération de couverture de taux sur les emprunts et lignes de crédit en cours. Au 31 décembre 2018 sur la base de l'endettement net et des couvertures existantes, une variation de l'euribor 3 mois aurait les effets suivants sur le résultat financier :

en Milliers d'Euros

Evolution euribor 3 mois	Résultat financier
+ 100 bp	- 129
- 100 bp	12

### 4.2.3 - Engagements hors bilan

Au titre de divers contrats, le groupe est engagé vis-à-vis de tiers sur des durées variables.

Les principaux engagements s'établissent comme suit :

en Milliers d'Euros

	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Locations Immobilières	2 385	3 337	218	5 940
Locations de matériels	1 401	2 131	0	3 533
Autres engagements		903		903
<b>Total Engagements bruts</b>	<b>3 786</b>	<b>6 371</b>	<b>218</b>	<b>10 375</b>
<b>Engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total engagements nets</b>	<b>3 786</b>	<b>6 371</b>	<b>218</b>	<b>10 375</b>

#### 4.2.4 - Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs au 31/12/2018 comprennent les impôts différés constatés sur la valeur nette des survaleurs affectées aux marques pour 9 535 milliers d'euros.

Le solde soit - 3 237 milliers d'euros correspond principalement à la position nette d'impôts différés constatée sur l'ensemble des sociétés françaises

#### 4.2.5 - Instruments dérivés passifs

Les instruments dérivés passifs courants soit 29,8 milliers d'euros correspondent à la valorisation au 31 décembre 2018 des instruments de couverture de change mis en place par le Groupe

#### 4.2.6 - Passifs relevant d'activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2018

### 4.3 - Notes sur le compte de résultat consolidé

#### 4.3.1 - Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels incluent notamment les frais par nature suivants :

	en Milliers d'Euros		
	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Frais de personnel	71 955	75 715	-3 760
Participation	126	131	-5
Dotation aux amortissements des immobilisations	5 247	4 727	519
Dotation nette aux provisions sur actif circulant	1 890	706	1 184

#### 4.3.2 - Autres Produits et Charges non récurrents

	en Milliers d'Euros		
	31/12/18	31/12/17	Variation
Reprise provisions changement de gamme	0	1	-1
Crédit d'impôt recherche	442	510	-68
Produits sur activités cédés	10	12	-2
Arrêt activité filiale Suisse	0	94	-94
Produits divers	686	369	317
Reprise provision et produits pour litiges	93	252	-159
Reprise provision frais de restructuration (1)	1 448	675	773
Reprise provision Fermeture et restructurations filiales (5)	2 147	0	2 147
Reprise provision IFC (3)	2 265	90	2 175
Reprise provision risque fiscal (4)	1 156	0	1 156
Produit de cession titres CARON (2)	21 200	0	21 200
<b>Total Autres produits non récurrents</b>	<b>29 447</b>	<b>2 003</b>	<b>5 088</b>
Frais de restructuration (1)	-25 479	-5 541	-19 937
Dotation de provisions pour IFC (3)	-558	0	-558
Valeur comptable des actifs cédés (2)	-1 784	-85	-1 699
Fermeture et restructurations filiales (5)	-2 304	-2 275	-29
Dotation aux provisions et charges pour litige	-772	-324	-448
Risque fiscal (4)	-50	-268	218
Charges diverses	-1 137	-579	-559
<b>Total Autres charges non récurrentes</b>	<b>-32 083</b>	<b>-9 072</b>	<b>-23 011</b>

(1) La charge nette enregistrée sur l'exercice 2018 correspond principalement au plan de transformation mis en œuvre par la société. La ligne Frais de restructuration inclut la charge liée au départ de collaborateurs au titre du plan de Rupture Conventioneelle Collective sur l'exercice 2018 pour 16 900 milliers d'euros et les honoraires de conseil pour la mise en œuvre du plan de transformation pour 7 046 milliers d'euros. (2) Le produit net constaté sur l'exercice 2018 correspond à la plus-value sur la cession de Caron pour 19,5 millions d'euros. (3) voir § 4.2.1 note 2. (4) Le produit net inclut la reprise de la provision au titre du litige fiscal Italien pour 1 million d'euros et la reprise nette de la provision au titre du contrôle fiscal sur la filiale Laboratoire Ducastel pour 106 milliers d'euros. (5) Ces postes comprennent notamment la restructuration de la filiale USA se traduit sur l'exercice par des charges de 1 181 milliers d'euros couvertes par la reprise de la provision constituée au 31 décembre 2017 à hauteur de 1 480 milliers d'euros. La fermeture de la boutique Caron située Bd Saint-Germain à Paris se traduit par une charge de 750 milliers d'euros, y compris les loyers restant à courir jusqu'à la fin du bail. Par ailleurs, une charge nette de 109 milliers est constatée au titre de la fermeture de la filiale UK.

#### 4.3.3 - Résultat financier

	en Milliers d'Euros		
	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Frais Financiers sur Emprunts Obligataires	- 2 394	- 2 357	- 38
Frais Financiers sur Emprunts Moyen et long terme	- 486	- 468	- 18
Frais Financiers sur Crédits Baux	- 176	- 306	130
Variation de juste valeur des couvertures de taux	- 6	2	- 7
Frais financiers sur crédits court terme	- 633	- 256	- 377
Produits de cession de valeurs mobilières et autres placements	87	108	- 21
<b>Cout de l'endettement Financier Net</b>	<b>- 3 608</b>	<b>- 3 276</b>	<b>- 332</b>
Commissions et frais bancaires	- 821	- 880	59
Autres Frais Financiers	- 585	- 503	- 82
Produits financiers divers	44	59	- 15
<b>Autres Produits et Charges Financiers</b>	<b>- 1 361</b>	<b>- 1 324</b>	<b>- 38</b>
Résultat de change courant	- 540	- 230	- 310
<b>Résultat de change</b>	<b>- 540</b>	<b>- 230</b>	<b>- 310</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 5 509</b>	<b>- 4 830</b>	<b>- 679</b>



#### 4.3.4 - Impôts sur les bénéfiques

La charge d'impôt comprend :

l'impôt exigible de la période, qui inclut les droits fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés au règlement de cet impôt ainsi que la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due par les sociétés Françaises

- l'impôt différé, qui résulte de différences temporaires d'impositions.

Les retraitements propres à la consolidation, ainsi que les écarts entre les résultats sociaux et fiscaux ou entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs constituent des différences temporaires d'imposition.

Ces impositions différées sont traitées selon la méthode du « report variable ». Elles sont comptabilisées selon le taux d'imposition en vigueur.

Toutes les impositions différées en résultant figurent à l'actif ou au passif du bilan. Ils sont compensés entre eux quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal.

Une convention d'intégration fiscale a été signée fin 1995 entre ALES GROUPE et certaines sociétés du Groupe. Pour l'exercice 2018, l'ensemble des sociétés françaises membres du Groupe, et soumises à l'impôt sur les sociétés, est intégré fiscalement.

Charge d'impôts	Montants en milliers d'Euros		
	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Impôts exigibles	1 192	1 354	-162
Impôts différés	-193	1 718	-1 911
<b>Total Charge d'impôt</b>	<b>999</b>	<b>3 073</b>	<b>-2 073</b>

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective	Montants en milliers d'Euros	
	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat des sociétés consolidées avant impôt</b>	<b>-14 434</b>	<b>-10 887</b>
<b>Charge d'impôt théorique (*)</b>	<b>-4 811</b>	<b>-3 629</b>
Effet des charges définitivement non taxables	123	102
Impact des produits non taxables (CIR, CICE)	-394	-518
Taux d'impôt différent des filiales étrangères	1 582	1 479
Effet résultant du déficit fiscal France	8 860	4 936
Ajustement du taux d'impôt différé	0	147
Impact CVAE après impôt sur les sociétés	500	541
Impact Risque Fiscal Italie	-333	0
Impact loyers NY	-493	0
Impact Cession Caron	-3 421	0
Divers	-613	14
<b>Impôt effectif</b>	<b>999</b>	<b>3 073</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>-8,56%</b>	<b>-28,22%</b>

(\*) 33,33 % au 31/12/2018 et 33,33 % au 31/12/2017

#### 4.3.5 – Résultat des activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2018, le Groupe ayant organisé historiquement la présentation de ses comptes par zones géographiques, il s'avère que la cession de la société Parfums Caron ne s'inscrit pas dans ces critères d'organisation, son chiffre d'affaires représente moins de 2.5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe, de ce fait cette cession n'a pas été traitée comme une activité arrêtée au titre de la norme IFRS 5. L'information sur les effets significatifs de la cession est disponible en note « 4.3.2 – Autres Produits et Charges non récurrents ».

#### 4.4 - Notes sur le Tableau de Flux Consolidé

##### 4.4.1 – Analyse de la Trésorerie nette

La Trésorerie nette s'analyse comme suit :

La variation des différentes composantes du Besoin en fonds de Roulement est présentée de façon détaillée dans le tableau de flux consolidé.

	31/12/18	31/12/17	Variation
OPCVM disponibles <sup>(1)</sup>	0,9	0,0	0,9
Comptes bancaires-actif	33,0	62,6	-29,6
<b>Total Trésorerie Brute</b>	<b>34,0</b>	<b>62,6</b>	<b>-28,7</b>
Intérêts courus	-2,1	-2,1	0,0
Lignes de crédit CT utilisées	-2,6	-1,5	-1,1
Comptes bancaires-passif	-0,5	-1,4	1,0
<b>Total Trésorerie Passif</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,1</b>	<b>-0,1</b>
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>28,7</b>	<b>57,5</b>	<b>-28,8</b>

<sup>(1)</sup> Dont 0.9 millions d'euros sous forme de dépôts à terme rémunérés

#### 4.4.2 – Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2018, le groupe disposait de lignes de crédit non utilisées. Elles s'analysent comme suit **Montants en millions d'Euros**

Lignes de découvert	0,3
<b>Total lignes de crédit CT non confirmées</b>	<b>0,3</b>
Lignes de crédit revolving MT confirmées (1)	26,0
<b>Total lignes de crédit confirmées</b>	<b>26,0</b>
<b>Total lignes de crédit disponibles</b>	<b>26,3</b>

(1) Ce montant correspond à la part non utilisée des lignes de crédit RCF dont dispose le groupe pour un montant total de 40 millions d'euros. Le ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu dans les contrats bancaires n'est pas respecté depuis le 31 décembre 2017. Les partenaires bancaires concernés ont confirmé au Groupe qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers. Pendant cette période, le Groupe ne dispose toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros).

#### 4.4.3 – Flux de trésorerie concernant la capacité de production

Le montant des investissements réalisés sur les sites de production de Bezons et de Castelfranc s'élève à 1,2 millions d'euros. Il s'agit, pour l'essentiel, d'investissements destinés à la mise en conformité des sites et à l'amélioration de la productivité.

#### 4.4.4 – Flux de trésorerie concernant les activités arrêtées

Néant au 31 décembre 2018, le groupe ayant organisé historiquement la présentation de ses comptes par zones géographiques, il s'avère que la cession de la société Parfums Caron ne s'inscrit pas dans ces critères d'organisation, son chiffre d'affaires représente moins de 2.5% du chiffre d'affaires consolidé du groupe, de ce fait cette cession n'a pas été traitée comme une activité arrêtée au titre de la norme IFRS 5. L'information sur les effets significatifs de la cession est disponible en note « 4.3.2 – Autres Produits et Charges non récurrents ».

### 4.5 – Autres informations sur les états financiers

#### 4.5.1 – Informations par secteurs opérationnels

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

La performance de chaque secteur est évaluée sur la base du chiffre d'affaires (Produits des activités ordinaires), des frais marketing et commerciaux et du résultat opérationnel

*La conduite des opérations du Groupe est organisée par secteurs géographiques selon le découpage suivant :*

- . Le secteur **France** comprend les activités commerciales réalisées sur le marché Français ainsi que les activités industrielles, logistiques et de recherche et développement.
- . Le secteur **Grand Export** comprend les activités commerciales vers les distributeurs export
- . Le secteur **Filiales Europe** correspond à l'activité commerciale réalisée en Europe par les filiales de distribution du Groupe
- . Le secteur **Filiales Amérique** correspond à l'activité commerciale réalisée en Amérique du Nord par les filiales de distribution du Groupe
- . Le secteur **Filiales Asie** correspond à l'activité commerciale réalisée dans la zone Asie-Pacifique en par les filiales de distribution du Groupe
- . Le secteur **Filiales Moyen-Orient** correspond à l'activité commerciale réalisée par la filiale Ales Groupe Istanbul
- . Les éléments **non affectés** sont constitués des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques. Ils comprennent également les autres revenus et charges qui ne relèvent pas d'un secteur géographique donné.

#### a – Informations sur le compte de résultat

**Montants en Millions d'Euros**

	France		Grand export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Fil. Asie		Fil. M orient + autres		Non affectés <sup>(3)</sup>		Eliminations		Consolidé	
	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17
Produits externes	78,3	92,9	20,8	27,4	87,6	90,1	11,0	13,9	3,5	1,8	7,1	5,7					208,3	231,8
Produits inter secteurs <sup>(1)</sup>	76,7	78,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	1,0	0,0	0,0			-78,3	-79,2	0,0	0,0
Produits des activités ordinaires	155,0	171,1	20,8	27,4	87,6	90,1	11,0	13,9	5,1	2,8	7,1	5,7	0,0	0,0	-78,3	-79,2	208,3	231,8
Frais Marketing et Commerciaux	27,7	38,2	4,5	5,6	38,2	34,4	4,4	6,4	2,6	1,4	3,7	3,0	0,0	0,0			81,0	89,0
Résultat opérationnel <sup>(2)(3)</sup>	-6,6	-9,3	0,6	2,6	2,5	6,6	-0,3	-4,0	-5,3	-1,1	-1,5	-0,7	1,6	-1,7			-8,9	-7,6
Charges sans contrepartie de trésorerie <sup>(4)</sup>	3,6	4,6	0,0	0,0	-0,3	0,4	-2,4	2,0	0,2	0,0	0,1	0,0	1,4	1,0			2,7	8,1

#### Commentaires

<sup>(1)</sup> Les produits intersecteurs de la France correspondent aux cessions des sociétés de marques aux filiales de distributions. En 2018, ils incluent les ventes à la filiale de distribution française Ales Groupe France et aux distributeurs de produits professionnels de coiffure.

<sup>(2)</sup> Pour chaque zone, le résultat opérationnel correspond à la contribution de l'ensemble des activités commerciales de la zone au résultat opérationnel consolidé.

<sup>(3)</sup> Le résultat opérationnel non affecté est constitué des frais de fonctionnement de la société mère et de la structure en charge de la gestion des marques ainsi que des autres produits et charges non directement affectables à un secteur géographique.

<sup>(4)</sup> Les charges sans contrepartie de trésorerie correspondent à la somme des dotations aux amortissements et des dotations et reprises de provisions sur actifs, des dotations pour charge d'actions gratuites, et des dotations et reprises de provisions pour risques et charges.

## b – Autres Informations

Le tableau présente les principaux postes du bilan qui font l'objet d'un suivi opérationnel par zones Montants en Millions d'Euros

	France		Grand export		Fil. Europe		Fil. Amérique		Fil. Asie		Fil. M orient + autres		Non affectés <sup>(1)</sup>		Eliminations		Consolidé	
	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17	Déc. 18	Déc. 17
Clients <sup>(1)</sup>	29,1	21,3	8,4	10,7	9,8	5,8	1,2	1,3	3,1	2,1	2,6	3,1	4,0	4,0	-26,7	-17,0	31,5	31,4
Stocks	41,1	38,6			10,2	5,9	2,7	1,8	1,8	0,8	2,0	0,4	0,0	0,0	-7,9	-5,7	49,9	41,9
Fournisseurs	35,4	23,9			8,0	6,6	1,4	-0,1	4,2	1,9	2,8	0,6	4,2	3,2	-26,5	-9,6	29,5	26,5
Dette financière nette <sup>(2)</sup>	52,5	33,4			-8,7	-17,2	-0,5	-1,3	2,4	2,6	-0,5	0,5	15,7	19,1	-0,1	1,6	60,9	35,4
Investissements	2,3	4,6			0,2	0,3	0,1	0,1	0,5	0,3	0,0	0,0	1,2	1,6			4,4	7,1

### Commentaires :

Les informations présentées correspondent à la contribution de chaque zone aux postes concernés du bilan consolidé avant élimination. Les éliminations intercompagnies sont présentées globalement dans la colonne prévue à cet effet.

<sup>(1)</sup> Les créances clients non affectées correspondent aux créances détenues par les entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe au titre des prestations de services qu'elles leur facturent.

<sup>(2)</sup> Les montants inscrits en Dette Financière Nette correspondent aux créances financières nettes des entités holding sur les sociétés opérationnelles du groupe.

### 4.5.2 - Effectifs

L'effectif moyen de la période, pour les sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	<b>Total au 31/12/2018</b>
Cadres	201
Commerciaux	189
Agents de maîtrise	125
Employés	88
Ouvriers	89
<b>Effectif moyen total France</b>	<b>692</b>
<b>Effectif moyen total Groupe</b>	<b>1 094</b>

### 4.5.3 - Transactions avec les parties liées.

Les parties liées sont : les sociétés mères, les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité, les filiales, les entreprises associées, les co-entreprises, les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

#### 1) Transactions avec la société mère

Les comptes d'Ales Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la société AVILA, sise au 39 avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris (N° Siret : 44968717700039) et dont la date de clôture est le 31 Décembre. Sur l'exercice 2018, la société AVILA n'a perçu de dividendes d'Ales Groupe SA.

#### 2) Transaction avec les co-entreprises et les entreprises associées

Néant au 31 décembre 2018.

#### 3) Rémunérations brutes allouées aux organes d'administration et de direction

Le Conseil de Surveillance est composé de 9 membres et le Directoire de 3 membres

Le montant de rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction s'établit comme suit :

Montants en euros	31/12/2018	31/12/2017
Montant des rémunérations allouées	2 254 134	2 388 597
Indemnités de fin de contrat de travail	747 101	0
Jetons de présence	80 000	187 450
<b>Total</b>	<b>3 081 235</b>	<b>2 576 047</b>

### 4.5.4 - Capital social

#### a - Gestion du capital

L'objectif du Groupe en termes de gestion des capitaux propres est de préserver les capacités de financement nécessaires à son développement.

Par ailleurs, le Groupe porte attention au niveau et à la régularité des dividendes versés aux porteurs d'actions. Ales Groupe a mis en œuvre fin 2008 un contrat de liquidité conformément à la charte de déontologie élaborée par l'Association Française des Entreprises d'Investissement-AFEI afin de s'assurer de l'animation du marché des titres de la société. Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue de lui permettre de favoriser la liquidité de ses titres par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu.

En vertu des autorisations données au Directoire, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 M€.

#### b - Capital social

Le capital social de la société ALES GROUPE est de 29 044 208 euros au 31/12/2018. Il est composé de 14 522 104 actions d'une valeur nominale de 2 euros.

#### 4.5.5 – Honoraires des Commissaires aux comptes (article 3 du décret N° 2008-1487 du 30/12/2008)

Les honoraires des Commissaires aux Comptes enregistrés en charges en 2018 s'élèvent à 548 milliers d'euros pour les sociétés Françaises et à 276 milliers d'euros pour les filiales internationales du groupe.

### 2.3 - Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018

SOCIÉTÉS	Adresses et numéro SIREN	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
ALÈS GROUPE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 399 636 323			Société consolidante
LABORATOIRES PHYTOSOLBA	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 692 022 213	100,00	100,00	Intégration Globale
LABORATOIRES LIERAC	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 301 639 878	100,00	100,00	Intégration Globale
LABORATOIRE DUCASTEL	37, avenue de la Bastide 46140 CASTELFRANC 310 602 313	100,00	100,00	Intégration Globale
CASTER	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 310 710 686	100,00	100,00	Intégration Globale
PHYTALES	89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS 340 062 231	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE INDUSTRIE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 433 722 147	100,00	100,00	Intégration Globale
FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE	35/37 avenue Franklin D Roosevelt 75008 PARIS 662 003 292	100,00	100,00	Intégration Globale
LABORATOIRE JOWAE	99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS 823 245 519	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP INC	3050 Biscayne Blvd Suite 901 MIAMI - FL 33137	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP COSMETIC GmbH	Hanauer Landstrasse,135-137 FRANKFURT AM MAIN ALLEMAGNE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ESPANA	c/ Velázquez, 157 – 4ª planta MADRID 28002 ESPAGNE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ITALIA S.p.A.	Largo Donegani, 2 20121 MILANO ITALIE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE BENELUX SPRL	45, rue Victor Allard 1180 BRUXELLES BELGIQUE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP UK Ltd	Cabinet BIRCHAM DYSON BELL 50 Broadway - LONDON SW1H 0BL GRANDE-BRETAGNE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP CANADA	420 Notre Dame Ouest - suite 500 MONTREAL QUEBEC H2Y 1V3 CANADA	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE POLSKA	Nowoursynowska 95 02-797 WARSZAWA POLOGNE	100,00	100,00	Intégration Globale

SOCIÉTÉS	Adresses et numéro SIREN	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
ALES GROUPE PORTUGAL	Rua da Venezuela n°40 e 48 Lordelo do Ouro - 4150-742 PORTO PORTUGAL	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE SUISSE	KOSTENBAUM & ASSOCIES KBHB 10 cours de Rive - 1204 GENEVE SUISSE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE HELLAS	32 rue Perikleous & Papanikoli 62 152 32 Chalandri GRECE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP ASIA Ltd ALES GROUP HONG KONG Ltd	54/Hopewell Centre, 183 Queen's Road East HONG KONG	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUP SINGAPORE	205 Baleister road #02-06 The mezzo 329 682 SINGAPORE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE ISTANBUL	Eclipse Ticari Bloklar Akasya Sok. No:5 D Blok Kat:2 Daire :13 34398 MASLAK SARIYER, ISTANBUL, TURQUIE	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE France	89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS 803 542 927	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE BRASIL COMERCIAL E IMPORTATDORA LTDA	Ville Cotia, Etat de Sao Paulo, Rua dos Manacas n°276, salle10, Jardim da Gloria, CP 06 711-500 BRASIL	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE MAROC	Rue Ibnou Katir Quartier Maarif n°5 20330 CASABLANCA MAROC	100,00	100,00	Intégration Globale
ALES GROUPE DISTRIBUTION	60, chemin Carrosse 31400 TOULOUSE 340 827 096	100,00	100,00	Intégration Globale
BOY DIFFUSION	60, chemin Carrosse 31400 TOULOUSE 399 716 372	100,00	100,00	Intégration Globale
DISTRI-COIFF'	14, rue Louis Renault ZA le Millenium 53940 SAINT-BERTHEVIN 397 955 428	100,00	100,00	Intégration Globale

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018)

A l'Assemblée Générale de la société ALES GROUPE,

## **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALES GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2. Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes 1, 4.2.2 et 4.4.2 de l'annexe des comptes consolidés.

## **4. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes 1, 4.2.2 et 4.4.2 de l'annexe des comptes consolidés concernant le non respect au 31/12/2018, de l'engagement de la société en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu notamment par la documentation des Emprunts obligataires Euro PP et par les contrats de crédits bancaires renouvelables (RCF) et des conséquences en découlant.

## **5. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

### Tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles

Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur en cours d'exercice selon les modalités décrites dans les notes 4.1.1 « Ecarts d'acquisition » et 4.1.2 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- vérifier les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation,
- examiner les hypothèses utilisées sous-tendant ces estimations en nous assurant de leur caractère raisonnable,
- s'assurer d'une information appropriée dans l'annexe des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **6 Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport sur la gestion du groupe.

## **7. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

## **8. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Fait à Paris, le 29 avril 2019

COFACOM  
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris





# COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2018

## BILAN ACTIF

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS BRUTS 31/12/18	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 31/12/18	MONTANTS NETS 31/12/18	MONTANTS NETS 31/12/17
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles	2 106,1	1 751,3	354,9	465,4
Immobilisations corporelles	3 778,8	2 727,7	1 051,1	1 080,5
Participations	96 004,4	24 779,6	71 224,9	85 832,9
Autres immobilisations financières	468,5	94,3	374,2	563,9
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>102 357,8</b>	<b>29 352,8</b>	<b>73 005,1</b>	<b>87 942,7</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en cours				
Créances clients et comptes rattachés	3 741,5		3 741,5	3 745,8
Autres créances d'exploitation courantes	66 837,1		66 837,1	55 462,3
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	24 740,5		24 740,5	28 925,2
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>95 319,2</b>	<b>0,0</b>	<b>95 319,2</b>	<b>88 133,3</b>
Ecart de conversion actif	0		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>197 677,0</b>	<b>29 352,8</b>	<b>168 324,2</b>	<b>176 076,0</b>

## BILAN PASSIF

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS 31/12/18	MONTANTS 31/12/17
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	29 044,2	29 044,2
Primes liées au capital	30 894,2	30 894,2
Autres Réserves	5 593,8	8864,1
Résultat Net de l'exercice	-8 764,7	-3 270,3
<b>Situation Nette</b>	<b>56 767,5</b>	<b>65 532,2</b>
Provisions réglementées	54,2	80,3
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>56 821,7</b>	<b>65 612,5</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 154,2</b>	<b>2 320,7</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	82 324,7	85 041,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 201,3	2 861,5
Autres dettes d'exploitation courantes	23 822,3	20 239,8
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>	<b>110 348,3</b>	<b>108 142,8</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>168 324,2</b>	<b>176 076,0</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

EN MILLIERS D'EUROS

	MONTANTS 2018	MONTANTS 2017
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>23 327,6</b>	<b>24 945,4</b>
Reprises sur amortissements, provisions et divers	1 280,6	159,7
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>24 608,2</b>	<b>25 105,1</b>
Charges externes	-16 935,2	- 10 256,0
Impôts et taxes	-644,4	-685,8
Charges de personnel	-19 524,0	-14 686,5
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	-507,7	-634,5
Autres charges d'exploitation	-402,5	-575,1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-38 013,8</b>	<b>-26 837,9</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-13 405,6</b>	<b>-1 732,8</b>
Résultat financier	-15 755,5	-3 112,7
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>-29 161,2</b>	<b>-4 845,5</b>
Résultat exceptionnel	18 606,9	-241,3
Participation des salariés		
Impôt sur les bénéfices	1 789,6	1 816,5
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-8 764,7</b>	<b>-3 270,3</b>

# ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

## EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

### CHOIX DE PRÉSENTATION DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise, tels que définis par l'article 17 du décret du 29 novembre 1983 concernant l'annexe, sont les suivants :

Exercice clos le	31.12.18
Durée de l'exercice (en mois)	12
Total du bilan (en Euros)	168 324 214
Montant net du chiffre d'affaires (en Euros)	23 327 604
Nombre moyen de salariés permanents	129

### 1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis fin 2017 et dans un environnement de marché complexe, le Groupe Alès a initié un important plan de transformation. Ce plan s'articule autour du repositionnement et du renforcement des forces commerciales de ses marques phares Phyto et Lierac d'une part et d'une optimisation de la structure de coûts d'autre part. Dans ce contexte, le groupe a mené à bien plusieurs initiatives, depuis le début de l'année, dont la réorganisation de sa direction opérationnelle et commerciale en France et au niveau groupe.

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe SA a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe SA qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe SA ne disposait toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros au 31/12/2018).

Le Directoire a aussi décidé, en accord avec le Conseil de Surveillance, de prendre une série de mesures ayant pour objectif de redresser les performances économiques du Groupe. Ainsi, un plan de transformation a été lancé. Il inclut notamment le transfert d'une partie de l'activité de la filiale américaine à un distributeur, la renégociation des conditions de collaboration avec le prestataire de la filiale turque, le déploiement de la nouvelle marque Jowae sur l'ensemble des marchés du Groupe ainsi que des investissements ciblés permettant d'améliorer à brève échéance les performances des sites industriels. Il donne lieu également à la mise en œuvre d'accords négociés avec les partenaires sociaux portant sur une procédure de rupture conventionnelle collective en France et une procédure de départs volontaires à la retraite et congé de fin de carrière entraînant le départ de 30 collaborateurs principalement au cours du 2ème semestre, des départs à la retraite pour 2 collaborateurs et un congé de fin de carrière pour 1 collaborateur, la charge indemnitaire supportée au titre de ces accords s'est élevée à 5 448 325 euros.

De même Alès Groupe a cédé en octobre 2018 sa filiale Parfums Caron à Cattleya, après information-consultation des instances représentatives du personnel d'Alès Groupe et information préalable des salariés de Parfums Caron. La cession annoncée a été réalisée pour un montant total de 29,9 millions d'euros, (Cession des titres et du compte courant). Cette cession s'inscrit dans le cadre du plan de transformation et de recentrage d'Alès Groupe sur son cœur de métier, la cosmétique et les produits capillaires.

Dans le cadre de son développement, la société a procédé à des opérations sur le capital de certaines de ses filiales :

- Souscription à une augmentation du capital de la société ALES GROUP BRASIL COMERCIAL E IMPORTADORA par la création de 2 932 500 actions pour un montant de 750 000€.

- Réduction de capital de la société ALES GROUP USA de 10 actions pour un montant de 1 254 142 \$ (soit 1 026 807 €) par libération d'une dette financière d'ALES GROUPE envers sa filiale. A l'issue de cette opération, ALES GROUPE détient une participation d'ALES GROUP USA à hauteur de 10 actions pour un montant de 1 355 993 €.

- Réduction de capital de la société ALES GROUPE Suisse pour un montant de 1 400 000 CHF par l'annulation de 1 400 actions de 1 000 CHF chacune. Cette réduction de capital s'est effectuée d'une part par compensation de l'excédent de passif constaté au bilan pour 595 000 CHF, d'autre part par remboursement d'un montant de 805 000 CHF (soit 692 031 €) à ALES GROUPE. A l'issue de cette opération, ALES GROUPE détient une participation d'ALES GROUPE Suisse à hauteur de 100 actions pour un montant de 52 013 €.

- Souscription à une augmentation du capital de la société ALES GROUP ASIA pour un montant de 25 000 000 HKD (soit 2 585 422 €) par compensation avec une créance financière détenue sur la société ALES GROUP ASIA.

-Souscription à une augmentation du capital de la société ALES GROUPE ISTANBUL par la création de 140 000 actions pour un montant de 3 500 000 TRY (soit 714 636 €) par compensation avec une créance financière détenue sur la société ALES GROUPE ISTANBUL.

La société a ajusté la valeur dans ses comptes de ses participations en enregistrant des dépréciations sur titres dans les filiales ALES GROUPE HELLAS, ALES GROUP ASIA, ALES GROUPE INDUSTRIE, ALES GROUPE ISTANBUL et ALES GROUP BRASIL pour des montants respectivement de 382 600 euros, 3 421 800 euros, 8 649 500 euros, 589 550 euros et 1 966 300 euros, d'autre part, des reprises de dépréciations sur titres dans les filiales ALES GROUP USA et ALES GROUP CANADA ont été enregistrées pour des montants respectivement de 555 550 euros et 14 300 euros.

Par ailleurs, le conseil de surveillance du 5 février 2018 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de sa fonction de Président et a nommé Romain Alès Président du Conseil de Surveillance.

- De la démission de Monsieur Romain Alès de sa fonction de Vice-président et a nommé Patrick Alès Vice-Président du Conseil de Surveillance

- et a nommé au sein du Directoire Monsieur Filippo Manucci à effet du même jour.

Le conseil de surveillance du 12 juillet 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur David Godard.

Le conseil de surveillance du 18 septembre 2018 a pris acte de la démission du Directoire de Monsieur Marc Jérémie.

## 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :  
 - Constitution de la société le 26 janvier 1995, Méthodes comptables comparables aux autres sociétés du groupe, Indépendance des exercices, Continuité de l'exploitation,  
 Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le règlement ANC n° 2016-07 relatif au PCG et par les textes parus à la date d'arrêté des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Changement de méthode

Il n'y a pas de changement de méthode ayant un impact significatif dans les comptes clos au 31/12/18.

### Comparaison des Comptes

Les comptes de l'exercice 2018 sont directement comparables à ceux de l'exercice précédent tant en ce qui concerne le bilan (immobilisations, comptes relevant du besoin en fonds de roulement) que les produits et charges d'exploitation.

#### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût historique. En application du CRC 2002-10, les durées d'amortissement appliquées sont celles que la société estime représenter les durées d'utilisation usuelles.

Les durées d'amortissement en mode linéaire sont les suivantes :

- Logiciel 1 à 5 ans
- Construction : Gros Œuvre 50 ans, Clôt/couvert 30 ans, Lots techniques 20 ans, Second Œuvre 10 ans, Autres immobilisations 5 à 10 ans

#### 2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

En fin d'année, les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par le Plan Comptable Général, en tenant compte de critères multiples, tels que par exemple, actif net comptable, actif net réévalué, valeur de rendement et perspectives de développement. Une dépréciation des titres est constituée si l'application de ces critères, à la date de la clôture, conduit à constater une valeur inférieure à la valeur d'acquisition. Le détail des titres de participation est présenté en § 3.1

Les dividendes sont enregistrés à la date de la décision de distribution, pour leurs montants nets de crédit d'impôt.

#### 2.3 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement devient inférieure à la valeur comptable.

#### 2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie ou acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est constatée chaque fois que la valeur de marché est inférieure à la valeur brute ligne par ligne.

La valeur de marché est :

- La valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les actions de SICAV et les parts de FCP.
- Le cours de bourse moyen du mois de décembre pour les titres cotés.

#### 2.5 Avances aux comptes courants en devises auprès des filiales du groupe

Des avances aux comptes courants en devises sont consenties aux filiales du groupe. Elles sont assimilées à des avances de trésorerie. En cas d'avances en devises, le principal est converti et comptabilisé en euro sur la base du dernier cours de change (PCG, art. 342-7).

#### 2.6 Frais de Recherche & Développement

Les frais de recherche ainsi que les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

## 3 - NOTE SUR LE BILAN - ACTIF

3.1 - Mouvements de l'actif immobilisé : (cf. article 24-4 du décret du 29 novembre 1983)

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en Euros)

	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 002 934		103 205
<b>TOTAL IMMOBILISATION INCORPORELLES</b>	<b>2 002 934</b>		<b>103 205</b>
<b>IMMOBILISATION CORPORELLES</b>			
Terrains	35 216		
Constructions sur sol propre	316 942		
Constructions sur sol d'autrui	63 839		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	369 336		5 838
Installations générales, agencements et divers	865 004		88 441
Matériel de transport	48 512		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 851 408		82 554
Emballages récupérables et divers			
Immobilisation corporelles en cours	27 690		173 584
Avances et acomptes			
<b>TOTAL IMMOBILISATION CORPORELLES</b>	<b>3 577 947</b>		<b>350 417</b>
<b>IMMOBILISATION FINANCIERES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	125 903 382		4 050 058
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	589 410		37 000
<b>TOTAL IMMOBILISATION FINANCIERES</b>	<b>126 492 792</b>		<b>4 087 058</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>132 073 672</b>		<b>4 540 680</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (SUITE)

(en Euros)

	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 106 139	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>2 106 139</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			35 216	
Constructions sur sol propre			316 942	
Constructions sur sol d'autrui			63 839	
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			375 174	
Installations générales, agencements et divers			953 445	
Matériel de transport		48 512		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		20 699	1 913 264	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	80 395		120 879	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>80 395</b>	<b>69 211</b>	<b>3 778 758</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		33 949 037	96 004 402	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		157 900	468 510	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>34 106 937</b>	<b>96 472 912</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>80 395</b>	<b>34 176 148</b>	<b>102 357 809</b>	

## AMORTISSEMENTS/SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

(en Euros)

	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 537 522	213 741		1 751 263
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 537 522</b>	<b>213 741</b>		<b>1 751 263</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	218 173	3 358		221 531
Constructions sur sol d'autrui	51 948	2 549		54 497
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	328 615	13 835		342 449
Installations générales, agencements et divers	399 261	83 486		482 747
Matériel de transport	48 512		48 512	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 450 917	190 690	15 170	1 626 437
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 497 426</b>	<b>293 917</b>	<b>63 682</b>	<b>2 727 661</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 034 947</b>	<b>507 658</b>	<b>63 682</b>	<b>4 478 924</b>

## IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en Euros)

	31.12.2017	Variation	31.12.2018
<b>Titres de participation</b>	<b>125 903 382</b>	<b>- 29 898 979</b>	<b>96 004 403</b>
Dépréciation	- 40 070 546	15 290 994	- 24 779 552
Autres immobilisations financières	589 410	- 120 900	468 510
Dépréciation	- 25 456	- 68 827	- 94 283
<b>TOTAL</b>	<b>86 396 790</b>	<b>- 14 797 712</b>	<b>71 599 077</b>

Au 31/12/2018 la société détient 13 426 actions en propre pour une valeur de 46 185 euros.

- ALES GROUP ASIA :

La société a souscrit à une augmentation du capital de la société ALES GROUP ASIA sans attribution ni émission d'actions nouvelles pour un montant de 25 000 000 HKD (soit 2 585 422 €) (Cf § 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUP ASIA à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation complémentaire de sa participation à hauteur de 3 421 800€.

- ALES GROUP CANADA :

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUP CANADA à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une reprise sur dépréciation de sa participation à hauteur de 14 300€.

- ALES GROUP BRASIL COMERCIAL E IMPORTADORA :

La société a souscrit à une augmentation du capital de la société ALES GROUP BRASIL COMERCIAL E IMPORTADORA par la création de 2 932 500 actions pour un montant de 750 000€ (Cf § 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUP BRASIL COMERCIAL E IMPORTADORA à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation de sa participation à hauteur de 1 966 300€.

- ALES GROUP USA :

La société a constaté une réduction du capital de la société ALES GROUP USA de 10 actions par libération d'une dette financière envers sa filiale pour un montant de 1 254 142\$ (soit 1 026 807 €) (Cf § 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUP USA à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une reprise sur dépréciation de sa participation à hauteur de 555 550€.

- ALES GROUPE SUISSE :

La société a constaté une réduction du capital de la société ALES GROUPE SUISSE pour un montant de 1 400 000 CHF représentant 1 400 actions réalisée par une compensation de l'excédent de passif constaté au bilan pour 595 000 CHF, et par un remboursement d'un montant de 805 000 CHF (soit 692 031 €) à ALES GROUPE (Cf § 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

- ALES GROUPE ISTANBUL :

La société a souscrit à une augmentation du capital de la société ALES GROUPE ISTANBUL par la création de 140 000 actions pour un montant de 3 500 000 TRY (soit 714 636 €) (Cf § 1 Faits caractéristiques de l'exercice).

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUPE ISTANBUL à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation complémentaire de sa participation à hauteur de 589 550€.

- ALES GROUPE HELLAS

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUPE HELLAS à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation de sa participation à hauteur de 382 600 €.

- ALES GROUPE INDUSTRIE

Compte tenu de la situation financière de la filiale ALES GROUPE INDUSTRIE à la fin de l'exercice 2018, la société Ales Groupe SA a procédé à une dépréciation complémentaire de sa participation à hauteur de 8 649 500 €.

- Autres titres : Aucun fait notable n'est à signaler sur les autres titres de participation

Les valeurs brutes des titres de participation s'analysent comme suit :

FILIALES	NOMBRE D'ACTION/PARTS SOCIALES	VALEUR EN EUROS
PHYTOSOLBA	100 000	24 233 502
LIERAC	16 595	8 017 908
ALES GROUPE INDUSTRIE	983 968	14 000 000
PHYTALES	99 990	4 169 209
CASTER	13 200	6 916 733
FRANKLIN ROOSEVELT COIFF	985 022	13 000 003
JOWAE	1 000	100 000
ALES GROUPE ESPAGNE	26 000	2 450 000
ALES GROUPE POLOGNE	80	325 000
ALES GROUPE PORTUGAL	2 999	2 999 000
ALES GROUPE HELLAS	18 000	2 391 413
ALES GROUPE ASIA	29 010 000	6 709 273
ALES GROUPE ISTANBUL	484 000	3 623 470
ALES GROUPE BRÉSIL	8 569 480	2 364 000
ALES GROUPE USA	10	1 355 993
ALES GROUPE SUISSE	100	52 013
ALES GROUPE CANADA	3 200 100	3 205 273
ALES GROUPE MAROC	10 000	91 613
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>		<b>96 004 402</b>

Le tableau des filiales et participations est donné en fin d'annexe.

### 3.2 - Autres créances

Les autres créances sont composées principalement de créances groupe.

### 3.3 - Evaluation du portefeuille de valeurs mobilières de placement

Néant.

### 3.4 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice s'élèvent à un total de 267 748 €uros et correspondent essentiellement à des prestations de services informatiques et autres services administratifs.

## 4 - NOTE SUR LE BILAN - PASSIF

### 4.1 - Capitaux propres

#### a) Évolution du Capital Social

Le capital social est composé au 31 décembre 2018 de 14 522 104 actions de 2 € chacune soit un montant total de 29 044 208 €.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé en assemblée générale ordinaire, Ales Groupe est autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société en vue notamment de faire assurer l'animation du marché par un prestataire de services d'investissements intervenant en toute indépendance dans le cadre du contrat de liquidité conclu.

En vertu des autorisations données au Directoire, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement ou à terme, autrement que par incorporation de bénéfices, réserves ou primes, ne doit pas excéder une valeur nominale de 15 millions d'euros.

#### b) Variation des Capitaux Propres (en Euros)

	31/12/2017	Augmentation de capital	Affectation du résultat		Résultat de l'exercice 2018	Autres mouvements	31/12/2018
			En réseves et RAN	Dividendes			
Capital	29 044 208						29 044 208
Primes	30 894 207						30 894 207
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve Légale	2 904 421						2 904 421
Réserves réglementées/ Actions propres	134 471						134 471
Autres réserves	4 742 982						4 742 982
Report à nouveau	1 082 204		- 3 270 273				- 2 188 069
Résultat	- 3 270 273		3 270 273		- 8 764 702		- 8 764 702
Provisions règlementées	80 304					-26 078	54 226
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>65 612 524</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 8 764 702</b>	<b>-26 078</b>	<b>56 821 745</b>

Conformément au Code du commerce (art L225-210, al. 3), la société dispose d'une réserve réglementée d'un montant au moins égal à la valeur de ses actions propres, soit 6 547 actions pour une valeur de 73 981 €uros.

### 4.2 - Charges à payer

La récapitulation par nature des dettes, des charges à payer en fin d'exercice est la suivante :

(en Euros)

Fournisseurs	856 868
Dettes sociales	1 407 306
Autres impôts et taxes	315 797
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>1 723 103</b>
Intérêts courus bancaires	4 448
Intérêts Courus s/ participations	2 194
Intérêts Courus s/ emprunts	2 116 264
Diverses charges à payer	158 217

Ces éléments n'appellent aucun commentaire particulier.

### 4.3 - Provisions

#### Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en Euros)

	31/12/2017	Dotations			Reprises			31/12/2018
		Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel	
Provisions pour risques prud'hommaux	276 000						- 49 884	226 116
Provisions pour indemnité de fin de carrière	2 018 609				- 1 101 691			916 918
Provisions pour perte de change	0							0
Provisions pour médaille du travail	26 064				- 14 932			11 132
Provisions pour couverture taux	0							0
<b>Total</b>	<b>2 320 673</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 1 116 623</b>	<b>0</b>	<b>- 49 884</b>	<b>1 154 166</b>

#### Provision pour indemnité de fin de carrière et médailles du travail

Les indemnités de fin de carrière de la société répondent au régime à prestations définies.

Aucun financement externe n'est utilisé. La totalité de ces indemnités est financée par la société et provisionnée.

Tous les salariés bénéficient de ces indemnités y compris les mandataires sociaux et dirigeants ayant un contrat de travail.

Aucun autre engagement, et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

Le montant des indemnités de fin de carrière et médailles du travail a été évalué au 31/12/18 à 928 050 €uros. Cette provision prend en compte les charges sociales y afférentes, les départs en retraite au sein de la société étant laissés à l'initiative du salarié.

Les charge de retraite sont provisionnées dès l'entrée dans l'entreprise afin d'obtenir la meilleure répartition possible sur la durée d'activité des salariés. Elles sont calculées selon la méthode rétrospective avec droits proratisés temporis.

Le calcul prend en compte pour chaque employé :

- le salaire
- l'ancienneté
- des catégories d'âge conformes aux normes du secteur d'activité
- un taux de rotation par catégorie d'âge
- un taux annuel moyen d'évolution des salaires
- un taux d'actualisation

Taux d'actualisation : 1.57% (taux de rendement des obligations de première catégorie : iBoxx € Corporates AA 10+)

Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 1.50 %

Les tables de mortalité et de turn over sont celles de l'INSEE et de l'INED.

Les calculs sont réalisés en fonction d'un âge de départ à la retraite de 65 ans.

Les obligations qui s'imposent à la société au titre des médailles du travail telles qu'elles résultent de la convention collective de la chimie et des accords internes ont une incidence matérielle et donne lieu à la constatation d'une provision.



## 5 - NOTE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 - Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de 23 327 604 euros correspond essentiellement aux prestations de services facturées aux sociétés du groupe.

### 5.2 - Produits financiers

Les produits financiers correspondent, essentiellement, aux dividendes perçus au cours de l'exercice, à des gains de change ainsi qu'aux intérêts perçus sur les comptes courants débiteurs des filiales et aux reprises sur dépréciations des titres des sociétés, Ales Group Canada pour 14 300 euros et Ales Group USA pour 555 550 euros.

### 5.3 - Charges financières

Les charges financières incluent les intérêts afférents aux emprunts obligataires et aux emprunts bancaires à moyen et court terme de la société, les pertes de change, les intérêts versés sur les comptes courants créditeurs des filiales et la dotation aux dépréciations sur les titres des sociétés, Ales Group Asia pour 3 421 800 euros, Ales Group Brasil Comercial E Importadora pour 1 966 300 euros, Ales Groupe Industrie pour 8 649 500 euros, Ales Groupe Istanbul pour 589 550 euros et Ales Groupe Hellas pour 382 600 euros. Elles comprennent également une charge de refacturation de 446 107 euros d'Ales Groupe Italia à Alès Groupe au titre d'une partie des frais financiers supportés par cette filiale avec le factoring mis en place sur demande du siège France.

### 5.4 - Produits et charges exceptionnels

Les produits exceptionnels qui s'élèvent à un total de 51 041 414 euros concernent essentiellement la vente de la société Parfums CARON pour 21 200 000 euros et la reprise de dépréciation des titres Parfums CARON pour 29 730 894 €.

Les charges exceptionnelles qui s'élèvent à un total de 32 434 495 euros concernent principalement la valeur comptable des Titres Parfums CARON pour 31 864 864 €.

### 5.5 - Impôt société

La société a enregistré un produit d'impôt de 1 789 551 euros résultant de l'intégration fiscale, de la constatation d'un crédit d'impôt recherche et d'un produit d'impôt sur contributions sur dividendes versés (cf. 6.7).

La ventilation de l'impôt se présente comme suit :

EN EUROS	Résultat avant impôt	Impôt				Résultat net
		sur report déficitaire	dû au titre de l'exercice	Crédit d'impôt et autres	Intégration fiscale	
<b>Résultat Courant</b>	<b>- 29 161 172</b>	<b>0</b>		<b>744 407</b>	<b>1 045 144</b>	<b>- 27 371 621</b>
Court terme	- 14 721 272	0		744 407	1 045 144	- 12 931 721
Long terme	- 14 439 900					- 14 439 900
<b>Exceptionnel</b>	<b>18 606 919</b>					<b>18 606 919</b>
Court terme	- 459 111					- 459 111
Long terme	19 066 030					19 066 030
<b>TOTAL</b>	<b>- 10 554 253</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>744 407</b>	<b>1 045 144</b>	<b>- 8 764 702</b>

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 - État des échéances des créances et des dettes

La totalité des créances a une échéance à moins d'un an à l'exception pour l'essentiel des comptes de dépôts et cautions.

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	30 000	30 000	
Autres immobilisations financières	438 510	170 000	268 510
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>468 510</b>	<b>200 000</b>	<b>268 510</b>
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 741 528	3 741 528	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	6 469	6 469	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 144	1 144	
Etat - Impôts sur les bénéfiques	4 432 814	4 432 814	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 069 037	1 069 037	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	137 822	137 822	
Etat - Divers			
Groupe et associés	60 765 827	60 765 827	
Débiteurs divers	156 240	156 240	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>70 310 880</b>	<b>70 310 880</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>267 748</b>	<b>267 748</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>71 047 138</b>	<b>70 778 628</b>	<b>268 510</b>

(en Euros)

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A + DE 5 ANS
Emprunts obligataires	62 094 750	62 094 750	0	0
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	19 893 531	19 841 636	51 895	
Emprunts et dettes financières divers	336 375	57 429	278 946	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 201 323	4 201 323		
Personnel et comptes rattachés	1 030 210	1 030 210		
Sécurité sociale et autres organismes	1 029 515	1 029 515		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 776	3 776		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxe et assimilés	337 799	337 799		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	21 085 410	21 085 410		
Autres dettes	335 615	335 615		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>110 348 304</b>	<b>110 017 462</b>	<b>330 842</b>	<b>0</b>

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Ales Groupe SA a pris acte qu'elle n'est pas en mesure de respecter au 31 décembre 2017 son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP et par les contrats de crédits bancaires RCF.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires concernés d'Alès Groupe SA qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019. En conséquence, les emprunts obligataires Euro PP, soit 60 millions d'euros, les tirages en cours des contrats RCF, soit 14 millions d'euros, ainsi que d'autres emprunts à moyen terme souscrits par Ales Groupe SA dont le montant restant dû au 31 décembre 2018 est de 5 706 milliers d'euros sont inscrits dans l'état des dettes en part à un an au plus.

## 6.2 Effectif

La situation de l'effectif moyen au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en Euros)

Catégories	Salariés de l'entreprise	Salariés mis à disposition	Totaux
Ouvriers	0	/	0
Employés	8	/	8
Agents de maîtrise (et assimilés)	30	/	30
Cadres (et assimilés)	91	/	91
Dirigeant	0	/	0
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>/</b>	<b>129</b>

## 6.3 - Droit individuel à la formation

Le DIF a été remplacé par le compte personnel de formation.

## 6.4 - Rémunérations et prêts accordés aux Dirigeants

Les membres du Conseil de Surveillance ont perçu des rémunérations et jetons de présence pour un montant global de 386 254 euros. Il n'y a pas d'autres rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux en raison de leur fonction

## 6.5 - Comptes consolidés

La société ALES GROUPE établit des comptes consolidés. Les comptes d'ALES GROUPE sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société AVILA, domiciliée au 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75 008 PARIS et immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 449 687 177

## 6.6 Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale différée et latente se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

### 1) Situation fiscale différée

Ou situation des dettes et crédits d'impôts certains mais répartis dans le temps.

**ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT : 246 948 €<sup>(1)</sup>**

Impôt correspondant à des charges non déductibles lors de leur comptabilisation, mais qui le deviendront par la suite lors de la survenance d'un fait générateur, en ce qui concerne :

- La contribution sociale de solidarité des sociétés : 7 056 €
- La provision pour indemnité de fin de carrière : 916 918 €
- Effort construction : 56 225 €

**Situation fiscale différée : 980 199 €**

<sup>(1)</sup> En tenant compte du taux d'impôt applicable lors de l'exercice prévu du règlement de la dette ou du recouvrement de la créance.

### 2) Situation fiscale latente

Ou situation des dettes et crédits d'impôts éventuels (Néant).

## 6.7 Intégration Fiscale

La société ALES GROUPE ainsi que l'ensemble de ses filiales françaises constitue un groupe fiscalement intégré. Cette intégration fiscale fait l'objet d'une convention qui permet des éventuelles économies d'impôt qui sont conservées par la mère.

- Charges d'IS individuelles des sociétés intégrées : 147 689 €
- Charges d'IS du groupe intégré : 0 €
- Crédit d'impôt<sup>(1)</sup> : - 1 192 833 €

**Économie d'impôt prise en compte par alès groupe : - 1 045 144 €**

<sup>(1)</sup> Le crédit d'impôt est essentiellement composé de crédit d'impôt recherche et du CICE.

La société ALES GROUPE acquitte l'impôt dû pour le compte de l'ensemble des sociétés intégrées. Chaque filiale verse à la société ALES GROUPE l'impôt qu'elle aurait acquitté en l'absence d'intégration.

## 6.8 Engagement hors bilan

Lignes de crédit non utilisées (engagements reçus)

Au 31 décembre 2018 la société ALES GROUPE dispose de lignes de crédit non utilisées.

Elles s'analysent comme suit (montant en €) :

Lignes de RCF confirmées à 5 ans (échéances en 2021)<sup>(1)</sup> 26 000 000 €

**Total 26 000 000 €**

<sup>(1)</sup> Ce montant correspond à la part non utilisée des lignes de crédit RCF dont dispose Alès Groupe SA pour un montant total de 40 millions d'euros. Le ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu dans les contrats bancaires n'est pas respecté depuis le 31 décembre 2017. Les partenaires bancaires concernés ont confirmé à Alès Groupe SA qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019. Pendant cette période, Alès Groupe SA ne dispose toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros).

## Avals, cautions et garanties données

Des cautions ont été données par la société ALES GROUPE à la société Ducastel, qui est une entreprise liée, avec qui la société n'a pas de lien de participation :

- Cautions solidaire à hauteur de 1 500 000 € donnée pour emprunt BPO de 1 500 000 € : solde restant dû au 31 décembre 2018 de 778 345 €.

- Cautions solidaire pour le crédit-bail FINAMUR de 1 400 000 € : solde restant au 31 décembre 2018 de 615 064 €.

La société a donné une caution pour le compte de sa filiale Phytosolba pour le lease-back GENEFIM de 8 000 000 € : solde restant au 31 décembre 2018 de 3 540 255 €.

La société a donné plusieurs cautions de découvert à la société DISTRI COIFF :

- Cautions de découvert pour un total de 1 600 000 €.

- Cautions pour un bail commercial pour un montant total de 400 000 €.

- Cautions solidaire à hauteur de 50% pour un emprunt Caisse d'Épargne de 440 000 € : solde restant dû au 31 décembre 2018 de 193 593 €

## Dettes financières assorties de Covenants

Un certain nombre de dettes financières sont assorties de covenants (montants en milliers d'euros) :

Nature de l'endettement	Montant à l'origine	Capital restant dû	Échéance finale	Descriptif des covenants
Emprunt obligataire Euro PP	22 000	22 000	12/02/2022	Dettes Financière Nette consolidée / Fonds propres Consolidés <1 Dettes Financière Nette consolidée / Ebitda Consolidé <3,5 Par ailleurs, si 3<Dettes Financière Nette consolidée/Ebitda Consolidé≤3,5 : augmentation du taux d'intérêt de 50 bps et suspension du versement de dividendes
Emprunt obligataire Euro PP	24 000	24 000	12/02/2023	Idem
Emprunt obligataire Euro PP	14 000	14 000	12/02/2024	Idem

Les lignes de crédit RCF souscrites en 2016 sur une durée de 5 ans pour un montant de 40 000 milliers d'euros et utilisées à hauteur de 14 000 milliers d'euros au 31/12/2018 sont assorties des mêmes covenants que ceux des emprunts obligataires Euro PP.

Compte tenu de la dégradation des résultats depuis la fin d'exercice 2017, Alès Groupe SA a pris acte qu'elle n'est pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP et par les contrats de crédits bancaires RCF.

Dans ce contexte, des négociations ont été engagées avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe SA qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019. En conséquence, les emprunts obligataires Euro PP, soit 60 millions d'euros, les tirages en cours des contrats RCF, soit 14 millions d'euros, ainsi que d'autres emprunts à moyen terme souscrits par Alès Groupe SA dont le montant restant dû au 31 décembre 2018 est de 5 706 milliers d'euros sont inscrits dans l'état des dettes en part à un an au plus.

## Emprunts bancaires assujettis de garanties

LIGNES D'EMPRUNT	CAPITAL RESTANT	GARANTIES
OSEO	210 000	retenue de garantie 70 K€
OSEO	300 000	retenue de garantie 100 K
BPI	375 000	retenue de garantie 25 K€

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan significatif au 31.12.2018.

## 6.9 - Exposition au risque de taux d'intérêt

en K Euros	Total	< 1 an	De 1 an à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers (1)	79 860	79 808	52	0
Dépôt à terme	0	0	0	0
Position nette avant gestion	79 860	79 808	52	0
Hors bilan		0	0	0

(1) hors participation et comptes courants filiales

Le passif financier supporte notamment des intérêts à taux fixe pour 60 000 milliers d'euros, des intérêts indexés sur le taux TME pour 5 706 milliers d'euros, des intérêts indexés sur le taux Euribor 3 mois pour 154 milliers d'euros et des intérêts indexés sur le taux Euribor 1 mois pour 14 000 milliers d'euros.

## 6.10 - Exposition au risque de change

La société accorde des prêts à court terme en devises à certaines filiales de distribution. Les prêts les plus significatifs sont couverts par des opérations à terme et des tunnels.

Position de change au 31 décembre 2018 (Montants en milliers de devises) :

	USD	CAD	PLN	GBP	HKD	TRY
Actifs en devises	522	0	3159	0	29 996	5 291
Passifs en devises	0	0	0	260	0	0
Position Nette avant gestion	522	0	3159	- 260	29 996	5 291
Position de couverture	0	0	0	0	27 800	5 291
Position Nette après gestion	522	0	3159	- 260	2 196	0

## 6.11 - Transactions avec parties liées

La société n'a pas identifié de transactions d'importances significative et non conclues à des conditions de marché avec les principaux actionnaires et les membres du Directoire et Conseil de Surveillance.

## 6.12 - Événements postérieurs à la clôture

Compte tenu de la dégradation des résultats en fin d'exercice 2017, Alès Groupe SA a pris acte lors du conseil de surveillance du 26 avril 2018 qu'elle n'était pas en mesure de respecter son engagement en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu par la documentation des Euro PP souscrits en février 2016 pour 60 millions d'euros et par les contrats de crédits bancaires RCF souscrits en 2016 pour 40 millions d'euros, dont 14 millions d'euros étaient tirés au 31 décembre 2018.

Dans ce contexte, des négociations ont continué avec les partenaires obligataires et bancaires d'Alès Groupe SA qui lui ont confirmé qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours au moins jusqu'au 30 avril 2019 afin de disposer du temps nécessaire à la conclusion d'un accord permettant de conforter les financements du Groupe et recouvrer la pleine utilisation des lignes de crédits bancaires RCF sur la base de nouveaux ratios financiers.

Pendant cette période, Alès Groupe SA ne dispose toutefois plus de la capacité de tirer la part non utilisée des lignes de crédit RCF (pour 26 millions d'euros).

Si un accord n'était pas trouvé avec les partenaires obligataires et bancaires concernés ou si la période de suspension du droit de prononcer l'exigibilité anticipée des concours n'était pas prorogée au-delà du 30 avril 2019, les partenaires obligataires et bancaires auraient la faculté de déclarer l'exigibilité anticipée de la dette obligataire et/ou bancaire et il pourrait en résulter un risque significatif sur la continuité de l'exploitation de la société et du Groupe induit par l'impossibilité de faire face au passif devenu exigible avec l'actif disponible.

La société Alès Groupe après avoir engagé, avec l'assistance d'un conseil financier, des discussions non-exclusives avec plusieurs investisseurs en vue d'un éventuel adossement, a annoncé le 27 mars 2019 avoir trouvé un accord de principe avec ses créanciers obligataires et bancaires ainsi qu'avec un investisseur en vue d'une prise de participation minoritaire qui permettrait notamment l'accompagnement financier du plan de transformation initié par la société.

Par ailleurs, le conseil de surveillance du 28 mars 2019 a pris acte :

- De la démission de Monsieur Patrick Alès de son mandat de membre du conseil de surveillance et par la même de sa fonction de vice-président.

- et a nommé Monsieur Yahn Alès à la fonction de vice-président.

La société n'a pas identifié d'autres événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2018.

## 7 - CONVENTIONS INTRA-GROUPE

Opérations intra-groupe intervenues au cours de l'exercice 2018

### Prestations de service et locations reçues

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a bénéficié de prestations de service pour un montant de 1 363 372 euros.

### Prestations de service et locations effectuées

Dans le cadre de son activité normale, la société ALES GROUPE a effectué au profit de sociétés du Groupe des prestations de service ou de location pour un montant de 23 248 404 euros.

## 8 - SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION ET TABLEAU DE FLUX

S.I.G.

EN EUROS

	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises				
<b>MARGE COMMERCIALE</b>				
Production vendue	23 327 604	100	24 945 435	100
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>23 327 604</b>	<b>100</b>	<b>24 945 435</b>	<b>100</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>23 327 604</b>	<b>100</b>	<b>24 945 435</b>	<b>100</b>
- Consommation en provenance des tiers	16 935 175	72,5971	10 256 012	41,1138
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>6 392 429</b>	<b>27,4029</b>	<b>14 689 423</b>	<b>58,8862</b>
+ Subventions d'exploitation	49 689	0,213	47 800	0,1916
- Impôts et taxes	644 441	2,7626	685 789	2,7492
- Charges de personnel	19 523 983	83,6948	14 686 566	58,8748
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(13 726 306)</b>	<b>- 58,8415</b>	<b>(635 133)</b>	<b>- 2,5461</b>
+ Reprises et transferts de charges	1 221 296	5,2354	111 850	0,4484
+ Autres produits	9 567	0,041	39	0,0002
- Dotations aux amortissements et provisions	507 658	2,1762	634 428	2,5433
- Autres charges	402 525	1,7255	575 154	2,3056
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(13 405 626)</b>	<b>- 57,4668</b>	<b>(1 732 826)</b>	<b>- 6,9465</b>
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	3 875 935	16,6152	7 265 639	29,1261
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	19 631 481	84,1556	10 378 332	41,6041
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(29 161 172)</b>	<b>- 125,0071</b>	<b>(4 845 520)</b>	<b>- 19,4245</b>
+ Produits exceptionnels	51 041 414	218,8026	55 120	0,221
- Charges exceptionnelles	32 434 495	139,0391	296 400	1,1882
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>18 606 919</b>	<b>79,7635</b>	<b>(241 279)</b>	<b>- 0,9672</b>
- Participation des salariés				
- Impôts sur les bénéfices	(1 789 551))	- 7,6714	(1 816 526)	- 7,282
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(8 764 702)</b>	<b>- 37,5722</b>	<b>(3 270 273)</b>	<b>- 13,1097</b>
Produits de cession d'éléments d'actif	21 206 001	90,9052	3 800	0,0152
- Valeur comptable éléments cédés	32 402 124	138,9003	13 809	0,0554
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>(11 196 123)</b>	<b>- 47,9952</b>	<b>(10 009)</b>	<b>- 0,0401</b>

# TABLEAU DE FLUX

EN MILLIERS D'EUROS

	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 8 764,7</b>	<b>- 3 270,3</b>
Dotations aux Amortissements et provisions sur immobilisations	507,6	529,9
Dotations aux Provisions pour R et C et aux Provisions Réglementées	1,5	380,6
Reprise de Provisions pour R et C et Provisions Réglementées	- 1 194,1	- 43,0
Dotations aux Provisions sur Actifs Financiers	15 104,1	6 600,0
Reprise de Provisions sur Actifs Financiers	- 30 326,2	
<b>Capacité d'Autofinancement</b>	<b>- 24 671,8</b>	<b>4 197,2</b>
Variation des Stocks		
Variation du Crédit Client	4,2	592,7
Variation autres Actifs CT	- 11 372,2	3 180,9
Variation du Crédit Fournisseur	1 339,8	1 407,2
Variation autres Passifs CT	3 569,7	5 306,1
<b>Variation du Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>- 6 458,5</b>	<b>10 486,9</b>
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ</b>	<b>- 31 130,3</b>	<b>14 684,1</b>
Acquisitions d'immobilisations Corporelles et Incorporelles	- 373,2	- 256,8
Acquisitions d'immobilisations Financières et augmentations de capital filiales	- 4 087,1	- 12 624,9
Diminution de capital filiales	2 084,2	
Valeur brute des titres cédés	31 864,9	
Produits nets de cessions d'Immobilisations	163,4	13,8
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>29 652,2</b>	<b>- 12 867,9</b>
Dividendes versés		
Augmentation de Capital Alès Groupe S.A.		
Augmentation des Emprunts		15 547,5
Remboursement des Emprunts	- 2 551,4	- 1 473,5
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FINANCEMENTS</b>	<b>- 2 551,4</b>	<b>14 074,0</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 4 029,5</b>	<b>15 890,2</b>
<b>TRÉSORERIE D'OUVERTURE</b>	<b>28 758,7</b>	<b>12 868,5</b>
<b>TRÉSORERIE DE CLOTURE</b>	<b>24 729,3</b>	<b>28 758,7</b>





**TABLEAU DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS  
DE LA SOCIÉTÉ ALÈS GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Dénominations - Adresse	Capital	Capitaux propres (autre que le capital)	Quote part du capital (en %)	VNC			Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés	CA HT	Résultat	Dividendes encaissés
				Brute	Dépréciation	Nette					
<b>Filiales et participations d'ALES GROUPE FRANÇAISES (détention à + de 50 %)</b>											
Phytales <sup>(1)</sup> 89, rue Salvador Allende 95870 BEZONS - 340 062 231	200 000	781 604	99,99	4 169 209		4 169 209			983 000	446 179	449 955
Phytosolba <sup>(2)</sup> 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 692 022 213	1 600 000	3 280 136	100,00	24 233 502		24 233 502	5 410 081	3 540 255	34 506 399	- 5 517 304	
Caster <sup>(3)</sup> 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 310 710 686	211 200	2 523 189	100,00	6 916 733		6 916 733			1 604 123	532 577	699 600
Franklin Roosevelt 35/37 avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS - 662 003 292	11 327 753	- 1 088 643	100,00	13 000 003		13 000 003	16 655 205		1 182 847	- 712 863	
Alès Groupe Industrie 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 433 722 147	9 839 680	- 6 669 318	100,00	14 000 000	11 149 500	2 850 500	15 742 807		58 771 704	- 6 226 206	
Laboratoire JOWAE 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 823 245 519	100 000	- 2 563 364	100,00	100 000		100 000	3 929 695		7 222 292	- 1 676 562	
<b>FRANÇAISES (détention de 10 à 50 %)</b>											
Lierac 99, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS - 301 639 878	1 600 000	4 119 892	16,60	8 017 908		8 017 908	3 889 330		45 841 721	1 163 054	531 040
<b>ÉTRANGÈRES (détention à + de 50 %)</b>											
Alès Groupe Espagne c/ Velásquez, 157 - 4ª planta 28002 MADRID - ESPAGNE	1 300 000	1 552 738	100,00	2 450 000		2 450 000	82 385		13 550 665	271 143	
Alès Groupe Suisse <sup>(4)</sup> KOSTENBAUM & ASSOCIES KBHB 10 cours de Rive - 1204 GENEVE - SUISSE	88 739	- 32 438	100,00	52 013		52 013	0		0	- 32 027	
Alès Groupe Pologne <sup>(5)</sup> Nowoursynowska 95 -02-797 WARSZAWA - POLOGNE	11 624	1 107 234	100,00	325 000		325 000	734 477		3 966 474	93 061	
Alès Groupe Portugal Rua da Venezuela n°40 e 48 Lordelo de Ouro 4150-742 Porto -PORTUGAL	3 000 000	335 327	99,97	2 999 000		2 999 000	0		5 182 103	- 66 260	
Alès Group Asia <sup>(6)</sup> 54, Hopewell Centre, 183 Queen's Road East HONG KONG	7 361 026	- 6 321 798	100,00	6 709 273	6 019 021	690 251	3 341 985		3 160 510	- 861 597	
Alès Groupe Grèce 32 rue Perikleous et Papanikoli 6 152 32 Chalangri - GRECE	1 800 000	208 732	100,00	2 391 413	382 600	2 008 813	0		6 212 976	- 34 497	
Alès Groupe Istanbul <sup>(7)</sup> Eclipse Ticari Bloklar Akasya Sok. No:5 D Blok Kat:2 Daire :13 - 34398 MASLAK SARIYER, ISTANBUL, TURQUIE	1 997 095	354 296	100,00	3 623 470	1 272 110	2 351 360	829 310		5 940 780	123 769	
Alès Group Canada <sup>(8)</sup> 420 Notre Dame Ouest - Suite 500 Montréal Quebec H2Y 1V3 - CANADA	1 474 015	- 1 107 097	100,00	3 205 273	2 838 315	366 958	0		4 208 952	27 587	
Alès Group Brésil <sup>(9)</sup> Ville Cotia, Etat de Sao Paulo, Rua dos Manacas n°276, salle10, Jardim da Gloria, CP 06 711-500 - BRASIL	1 928 888	- 1 531 131	99,97	2 364 000	1 966 300	397 700	55 000		260 086	- 577 356	
Alès Group Maroc <sup>(10)</sup> Rue Ibnou Katir Quartier Maarif n°5 20330 CASABLANCA - MAROC	91 241	5 089	100,00	91 613		91 613			869 512	5 032	
<b>ÉTRANGÈRES (détention de 10 à 50 %)</b>											
Alès Group USA <sup>(11)</sup> 3050 Biscayne Blvd - Suite 901 MIAMI - FL 33137	11 484 264	- 9 645 429	11,11	1 355 993	1 151 706	204 288	456 164		6 851 473	- 1 214 789	

Commentaires sur la différence entre la valeur des titres et les capitaux propres des filiales détenues à + de 10 %  
(1) Phytales La différence est due à la juste valeur des actifs immobiliers détenus par la société  
(2) Phytosolba Principalement liée à la valorisation de la marque Phyto  
(3) Caster Principalement liée à la valorisation des marques détenues par la société  
(4) Taux de conversion retenu pour le bilan : 1,1269 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 1,1549  
(5) Taux de conversion retenu pour le bilan : 4,3014 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 4,2606

(6) Taux de conversion retenu pour le bilan : 8,9675 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 9,2599  
(7) Taux de conversion retenu pour le bilan : 0,0268 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 5,6955  
(8) Taux de conversion retenu pour le bilan : 1,5405 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 1,5302  
(9) Taux de conversion retenu pour le bilan : 4,4440 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 4,3087  
(10) Taux de conversion retenu pour le bilan : 10,9600 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 11,0851  
(11) Taux de conversion retenu pour le bilan : 1,1450 et taux de conversion retenu pour le compte de résultat : 1,1815

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018)

Aux actionnaires,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALES GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes 1 et 6.12 de l'annexe des comptes annuels.

## 4. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes 1, 6.1, 6.8 et 6.12 de l'annexe des comptes annuels concernant le non respect au 31/12/2018, de l'engagement de la société en matière de ratio de dette nette consolidée sur Ebitda consolidé tel que prévu notamment par la documentation des Emprunts obligataires Euro PP et par les contrats de crédits bancaires renouvelables (RCF) et des conséquences en découlant.

## 5. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

### Titres de participation

Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur d'usage tel que décrit dans le chapitre 2 « principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe 2.2 de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- examiner ces évaluations en nous assurant de leur caractère raisonnable,
- vérifier le bien-fondé des positions adoptées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

## 6. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **7. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **8. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 avril 2019

COFACOM  
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce, relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**  
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

## **CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans le tableau I du présent rapport.

Les personnes concernées par ces conventions (membre du directoire ou du conseil de surveillance, administrateur, directeur général, représentant permanent d'une personne morale administrateur) sont indiquées dans le tableau II du présent rapport.

Fait à Paris, le 29 avril 2019

COFACOM  
Hubert TONDEUR

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS  
Didier CARDON

Commissaires aux comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



**TABLEAU I : CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

SOCIÉTÉS CONCERNÉES	NATURE, OBJET, MODALITÉS DES CONVENTIONS	PRODUITS (CHARGES) comptabilisés en K EUROS
S.A.S. DISTRI COIFF	<p>Réunion du Directoire du 23 mars 2015            Caution solidaire donnée à la société Distri Coiff pour le renouvellement des lignes de crédit court terme auprès de ses banques pour un montant total de 1.600.000 Euros :</p> <p>- Auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine Anjou Basse Normandie au titre de la ligne de crédit court terme dans la limite de 600.000 Euros au taux de E3M +0,90%            Montant du prêt : 600 000 euros - Durée : 7 ans            Taux E3M + 0,90% - Remboursement : Mensuel            Situation au 31 décembre 2018 : 161 398,87 €</p> <p>- Auprès de la Caisse d'Epargne Pays de Loire au titre de la ligne de crédit court terme dans la limite de 500.000 Euros au taux de E3M +1,70%            Montant du prêt : 500 000 euros - Durée : 7 ans            Taux E3M + 0,90% - Remboursement : Mensuel            Situation au 31 décembre 2018 : 193 592 65 €</p> <p>- Auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine au titre de la ligne de crédit court terme dans la limite de 500.000 Euros au taux de E3M +1,50%. Cette ligne de crédit court terme est remplacée par une autorisation de découvert, aux mêmes conditions que la ligne de crédit qu'elle remplace, et autorisée par la réunion du Directoire du 12 novembre 2015.            Montant du prêt : 500 000 euros - Durée : 7 ans            Taux E3M + 0,90% - Remboursement : Mensuel            Situation au 31 décembre 2018 : 203 153,49 €</p>	<p>NÉANT</p> <p>NÉANT</p> <p>NÉANT</p>
S.A.S. LABORATOIRES DUCASTEL L.D.P.E	<p>Réunion du Directoire du 23 mars 2015            La société ALES GROUPE s'est portée caution solidaire au profit de la Banque Populaire Occitane relatif au prêt accordé à votre société et dont les caractéristiques sont les suivantes :</p> <p>Montant du prêt : 1 500 000 euros - Durée : 7 ans            Taux : Taux fixe de 0,80% - Remboursement : Mensuel            Situation au 31 décembre 2018 : 778 344,67 €</p>	<p>NÉANT</p>
PARFUMS CARON	<p>Réunion du Directoire du 23 mars 2015            Caution solidaire pour le compte de la société Parfums Caron pour garantir à la société S.C.I. ALUSSUM le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société Parfums Caron du bail consenti pour les locaux commerciaux sis 23, rue François Premier à Paris (75008), à concurrence de 900 000 Euros, pendant toute la durée du bail.            Cette convention a pris fin le 17 octobre 2018.</p>	<p>NÉANT</p>
S.A.S. DISTRI COIFF	<p>Réunion du Directoire du 17 décembre 2015            Caution solidaire donnée pour le compte de la société Distri Coiff pour garantir à la société SCI PELVE-MESLIERS le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la société Distri Coiff du bail consenti pour les locaux commerciaux sis 3, Rue des Mesliers à Cesson Sevigné, à concurrence de 400.000 Euros, pendant toute la durée du bail.</p>	<p>NÉANT</p>
S.A.S. AVILA	<p>Conseil d'administration du 14 juin 2007            Le conseil autorise une avance en compte courant d'associé par Avila à Alès Groupe avec prêt à court terme d'une durée d'un an et d'un montant de 3 000 000 euros maximum, au taux usuel du Groupe.            Cette convention n'a pas eu d'effet sur l'exercice</p>	<p>NÉANT</p>
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA	<p>Conseil d'administration du 15 décembre 2011            Caution solidaire donnée pour le compte de la S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA à la Société GENEFIM à hauteur de 8 000 000 € pour le paiement et l'exécution de toutes les obligations découlant pour la S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA du contrat de crédit bail pour les locaux de stockage de Saint Ouen l'Aumône.</p>	<p>NÉANT</p>
M. Raphaël YOUSRI	<p>Conseil d'administration du 23 avril 2013            Souscription par la société à une convention d'assurance chômage GSC au bénéfice de M. Raphaël YOUSRI, à effet du 1er février 2013.</p>	<p>(12,5)</p>

TABLEAU II : PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L 225-88

	M. Patrick ALÈS	M. Rashid YOUSRI	Mme Jacqueline ALÈS	M. jean - Charles VITI	M. Romain ALÈS	Mme Thérèse FOSSARD	M. Olivier BIANCHI	M. Bernard LAGRANGE
S.A. ALÈS GROUPE	V-Pt C.S.	Pdt Directoire			P.C.S.	Membre C.S.	D.G. Membre Directoire	Membre C.S.
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA		Président						
S.A. LABORATOIRES LIERAC		Président						
S.A.S. ALÈS GROUPE INDUSTRIE		Président						
S.A.S PARFUMS CARON					Président fin le 18/10/2018			
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL		Président						
S.A.S CASTER		D.G.			Président			
S.A.S. PHYTALÈS					Président			
S.A.S. FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTÉ		Président						
S.A.S. AVILA	Président		D.G.				D.G.	
S.A.S. ALES GROUPE FRANCE							Président	
S.A.S. LABORATOIRE JOWAE		Président						
ALES GROUP INC. (USA)		Président						
ALES GROUPE ITALIA SPA (Italie)		Président						
ALES GROUPE ESPANA					Président			
ALES GROUPE UK							Dir.	
ALES GROUPE ASIA LTD (HK)							Dir.	
ALES GROUP ISTANBUL							Co-gérant	
ALES GROUP SUISSE					Président			
ALES GROUPE CANADA		Président						
ALES GROUPE HELLAS								
ALES GROUPE BRESIL		Président						
S.A.S. DISTRI COIFF		Président						
S.A.S. ALES GROUPE DISTRIBUTION		Président						
S.A.S. BOY DIFFUSION		Président						
ALES GROUPE COSMETIC Gmbh								
ALES GROUPE BENELUX								
ALES GROUPE MAROC		Co-gérant						

V-Pt C.S. : Vice-Président du Conseil de Surveillance

P.C.S. : Président du Conseil de Surveillance

D.G. : Directeur Général

Dir. : Directeur

C.S. : Conseil de Surveillance



	M. Marc JEREMIE	M. David GODARD	M. Filippo MANUCCI	Mme Patricia ALÈS	Mme Sylvie ALÈS	M. Yahn ALÈS	M. Serge MASSAT	Société AVILA
S.A. ALÈS GROUPE	Membre Directoire fin le 27/07/2018	Membre Directoire fin le 12/07/2018	Membre Directoire	Membre C.S.	Membre C.S.	Membre C.S.	Membre C.S.	Membre C.S. repr. M. VITI
S.A. LABORATOIRES PHYTOSOLBA								
S.A. LABORATOIRES LIERAC								
S.A.S. ALÈS GROUPE INDUSTRIE								
S.A.S PARFUMS CARON								
S.A.S. LABORATOIRE DUCASTEL								
S.A.S CASTER								
S.A.S. PHYTALÈS								
S.A.S. FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTÉ								
S.A.S. AVILA.								
S.A.S. ALES GROUPE FRANCE								
ALES GROUP INC. (USA)								
ALES GROUPE ITALIA SPA (Italie)								
ALES GROUPE ESPANA								
ALES GROUPE UK			D.G.					
ALES GROUPE ASIA LTD (HK)								
ALES GROUP ISTANBUL								
ALES GROUP SUISSE								
ALES GROUPE CANADA								
ALES GROUPE HELLAS	Adm.					Président		
ALES GROUPE BRESIL								
S.A.S. DISTRI COIFF								
S.A.S. ALES GROUPE DISTRIBUTION								
S.A.S. BOY DIFFUSION								
ALES GROUPE COSMETIC Gmbh						Co-gérant		
ALES GROUPE BENELUX						Co-gérant		
ALES GROUPE MAROC								



# RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
APPELÉE À SE RÉUNIR LE 20 JUIN 2019

MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTES SOCIÉTÉS DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ PAR CHAQUE  
MANDATAIRE SOCIAL (SITUATION AU 31.12.2018)

Conseil de surveillance

Monsieur Romain ALÈS :

- Président du Conseil de Surveillance de la SA ALES GROUPE, Président de la SAS CASTER, Président de la SAS PHYTALES, Président de la société ALES GROUPE ESPANA, Président de la société ALES GROUPE SUISSE

Monsieur Patrick ALÈS :

- Vice-Président du Conseil de Surveillance de la SA ALES GROUPE, Président de la S.A.S. AVILA (actionnaire majoritaire de la SA ALES GROUPE)

Monsieur Jean-Charles VITI :

- Représentant de la SAS AVILA (actionnaire majoritaire de la SA ALES GROUPE), membre du Conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

Madame Thérèse FOSSARD :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

Monsieur Bernard LAGRANGE :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

Madame Sylvie ALES :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

Madame Patricia ALES :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

Monsieur Yahn ALES :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE, Président de la société ALES GROUPE HELLAS, Co-gérant de la société ALES GROUP COSMETIC GmbH, Co-gérant de la société ALES GROUP INTANBUL, Co-gérant de la société ALES GROUPE BENELUX

Monsieur Serge MASSAT :

- Membre du conseil de surveillance de la SA ALES GROUPE

**Directoire**

Monsieur Raphael YOUSRI :

- Président du Directoire de la SA ALES GROUPE, Président de la SAS LABORATOIRES LIERAC, Président de la SAS LABORATOIRES PHYTOSOLBA, Président de la SAS DISTRI-COIFF, Président de la SAS BOY DIFFUSION, Président de la SAS ALES GROUPE DISTRIBUTION, Président de la SAS LABORATOIRE DUCASTEL, Président de la SAS ALES GROUPE INDUSTRIE, Président de la SAS FRANKLIN ROOSEVELT COIFFURE ET BEAUTE, Président de la SAS LABORATOIRE JOWAE, Directeur Général de la SAS CASTER, Président de la société ALES GROUPE ITALIA SPA, Président de la société ALES GROUP INC. (Etats-Unis), Président de la société ALES GROUP CANADA, Président de la société ALES GROUP BRASIL, Co-gérant de la société ALES GROUPE MAROC

Monsieur Olivier BIANCHI :

- Directeur Général, membre du Directoire de la SA ALES GROUPE, Directeur Général de la SAS AVILA (actionnaire majoritaire de la SA ALES GROUPE), Président de la SAS ALES GROUPE FRANCE, Directeur de la société ALES GROUP ASIA, Directeur de la société ALES GROUP HK, Directeur de la société ALES GROUP UK, Co-gérant de la société ALES GROUPE INSTANBUL

Monsieur Filippo MANUCCI :

- Membre du Directoire de la SA ALES GROUPE, Directeur de la société ALES GROUPE ITALIA SpA.

## MODIFICATIONS (DEMISSIONS / NOMINATIONS) INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE 2018

Conseil de surveillance

Monsieur Patrick ALÈS :

- SA ALES GROUPE : démission du mandat de Président du Conseil de surveillance et nomination au mandat de Vice-Président du Conseil de surveillance

Monsieur Romain ALES :

- SA ALES GROUPE : démission du mandat de Vice-Président du Conseil de surveillance et nomination au mandat de Président du Conseil de surveillance, SAS PARFUMS CARON : démission du mandat de Président, comme suite à la cession de la filiale. SAS AVILA : changement de représentant permanent, Monsieur Jean-Charles VITI remplace Madame Jacqueline ALES

- Monsieur Yahn ALES : Nomination aux mandats de Président de la société Ales Groupe Hellas, co-gérant de la société Ales Group Cosmetic GmbH, co-gérant de la société Ales Groupe Istanbul, Co-gérant de la société Ales Groupe Benelux.

**Directoire**

Monsieur Raphael YOUSRI :

- Co-gérant de la société Ales Groupe Maroc

Monsieur Filippo MANUCCI :

- SA ALES GROUPE : nomination au mandat de membre du Directoire

Monsieur Marc JEREMIE :

- SA ALES GROUPE : démission du mandat de membre du Directoire, ALES GROUPE HELLAS : démission du mandat d'administrateur

Monsieur David GODARD :

- SA ALES GROUPE : démission du mandat de membre du Directoire

## MODIFICATIONS (DEMISSIONS / NOMINATIONS) INTERVENUES ENTRE LE 1ER JANVIER 2019 ET LE 29 AVRIL 2019 ;

Conseil de surveillance

Monsieur Patrick ALÈS :

- SA ALES GROUPE : démission des mandats de membre et de Vice-Président du Conseil de surveillance

Monsieur Yahn ALÈS :

- SA ALES GROUPE : nomination au mandat de Vice-Président du Conseil de surveillance

## CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE ET UNE FILIALE

### Convention conclue entre Patrick Alès et la société LABORATOIRES PHYTOSOLBA

Un contrat de concession de droit à l'image a été conclu le 1er mars 2018 entre Monsieur Patrick Alès et la société LABORATOIRES PHYTOSOLBA ; contrat par lequel Monsieur Patrick Alès concède à la société LABORATOIRES PHYTOSOLBA les droits d'utilisation, dans le monde entier et sur tous supports, de son nom, de son image et de sa caution dans le cadre de la commercialisation des produits capillaires PHYTO.

Cette concession ouvre droit à une redevance d'un montant variable correspondant à 1 % du chiffre d'affaires de la société LABORATOIRES PHYTOSOLBA. Pour la période courant du 1er mars au 31 décembre 2018, le montant hors taxes facturé à ce titre s'est élevé à la somme de 252.891,09 Euros.

### Convention conclue entre Romain Alès et la société LABORATOIRES LIERAC

Dans le cadre de la simplification des structures du Groupe, les dernières participations minoritaires ont été acquises pour obtenir une détention de 100 % du capital des filiales consolidées. Ainsi, une convention de cession de cinq actions de la société ALES GROUPE BENELUX a été conclue entre Monsieur Romain Alès, le cédant, et la société LABORATOIRES LIERAC, l'acquéreur. La cession, d'un montant total de 125 Euros, a été réalisée sur la base de la valeur nominale d'une action, soit 25 Euros.

Au 31 décembre 2018, la société LABORATOIRES LIERAC détenait ainsi 100% du capital de la société ALES GROUPE BENELUX.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET FAISANT APPARAITRE LEUR UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

**A** - Délégations consenties au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte (prise en session extraordinaire) du 26 juin 2018 en vue de procéder à des augmentations de capital.

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde subsistant	Date d'expiration
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes (13ème résolution)	15 M €* nominal	NEANT	15 M € nominal	26.08.2020
Délégation de compétence à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (14ème résolution)	15 M €* nominal	NEANT	15 M € nominal	26.08.2020
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, par voie d'offre au public, des actions ordinaires et/ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (15ème résolution)	15 M €* nominal	NEANT	15 M € nominal	26.08.2020
Délégation de compétence à l'effet d'émettre, par voie d'offres visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, des actions ordinaires et/ou toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions (placement privé) (16ème résolution)	15 M €* nominal	NEANT	15 M € nominal	26.08.2020

\* Sur un plafond global de 15 M € (tel qu'il résulte de la 18ème résolution de l'assemblée générale susvisée) applicable à l'ensemble des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou représentatives de créances

	Plafonds autorisés	Utilisés	Solde subsistant	Date d'expiration
Délégation de pouvoirs en vue d'augmenter le capital par émission d'actions au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise (19ème résolution)	5 % du nombre d'actions	NEANT	5 % du nombre d'actions	26.08.2020

**B** - Autorisation consentie au Directoire par l'Assemblée Générale Mixte (prise en session ordinaire) du 26 juin 2018 afin de permettre à la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, d'opérer sur ses propres actions

	Plafond autorisé	Utilisés	Solde subsistant	Date d'expiration
Achat d'actions dans la limite de 10 % du capital (11ème résolution)	21.783.150 €	46.185 €	21.736.965 €	26.12.2019

## **OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE DIRECTOIRE AINSI QUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE**

Le Conseil de surveillance indique ne pas avoir d'observation particulière à formuler sur les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, pas davantage que sur le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de surveillance a également examiné l'ordre du jour proposé à l'assemblée générale ainsi que les projets de résolutions soumises par le Directoire aux suffrages des actionnaires et n'a pas davantage de commentaire à formuler.

En conséquence, le Conseil de surveillance approuve la proposition du Directoire d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à la somme de 8.764.702 Euros, en totalité au compte « report à nouveau ».

\* \* \*

Le Conseil de surveillance



Ce document a été réalisé sur un papier certifié FSC® recyclé 100% COCOON SILK (FSC® - C095336).  
Les encres utilisées sont végétales et recyclables. L'impression de ce rapport financier est réalisée  
par un imprimeur ayant obtenu la norme imprim vert et FSC®